

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 3, No. 30

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 22 DEC., 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts



JOYEUX NOËL



La Messe de Minuit

La messe de Minuit! Touchante solennité que, durant de longues semaines d'attente, les petits enfants entrevoyent dans leurs rêves comme une ouverture de paradis.

Mystérieuse cérémonie dont les vieillards même ne peuvent voir le retour annuel, sans entendre chanter au fond de leur cœur la gamme toujours vivante des joies naïves et des douces émotions de l'enfance.

Qui de nous, entrant dans une de nos églises, pendant la nuit de Noël, peut, sans qu'une larme lui monte du cœur aux paupières, entendre flotter sous les voûtes sonores, avec la puissante rumeur des orgues, ces chants si beaux de simplicité et de grâces naïves, que nous ont transmis ces génies inconnus à qui l'art chrétien doit tant de chefs-d'œuvre.

"Adeste fideles"! cette invocation si large de rythme en même temps si gracieuse de forme.

"Nouvelle agréable"! cette mélodie pleine d'entrain si bien dans la notre prime-sautière et joviale de nos pères.

"Dans cette étable"! ce cantique dont la majesté nous courbe le front malgré nous devant le grand mystère.

"Les anges dans nos campagnes"! ce hosanna triomphal et vibrant de confiance, d'allégresse et d'amour.

Et, enfin, le premier de tous, le plus pénétrant et le plus populaire de nos noëls: "Ça bergers assemblons-nous"!

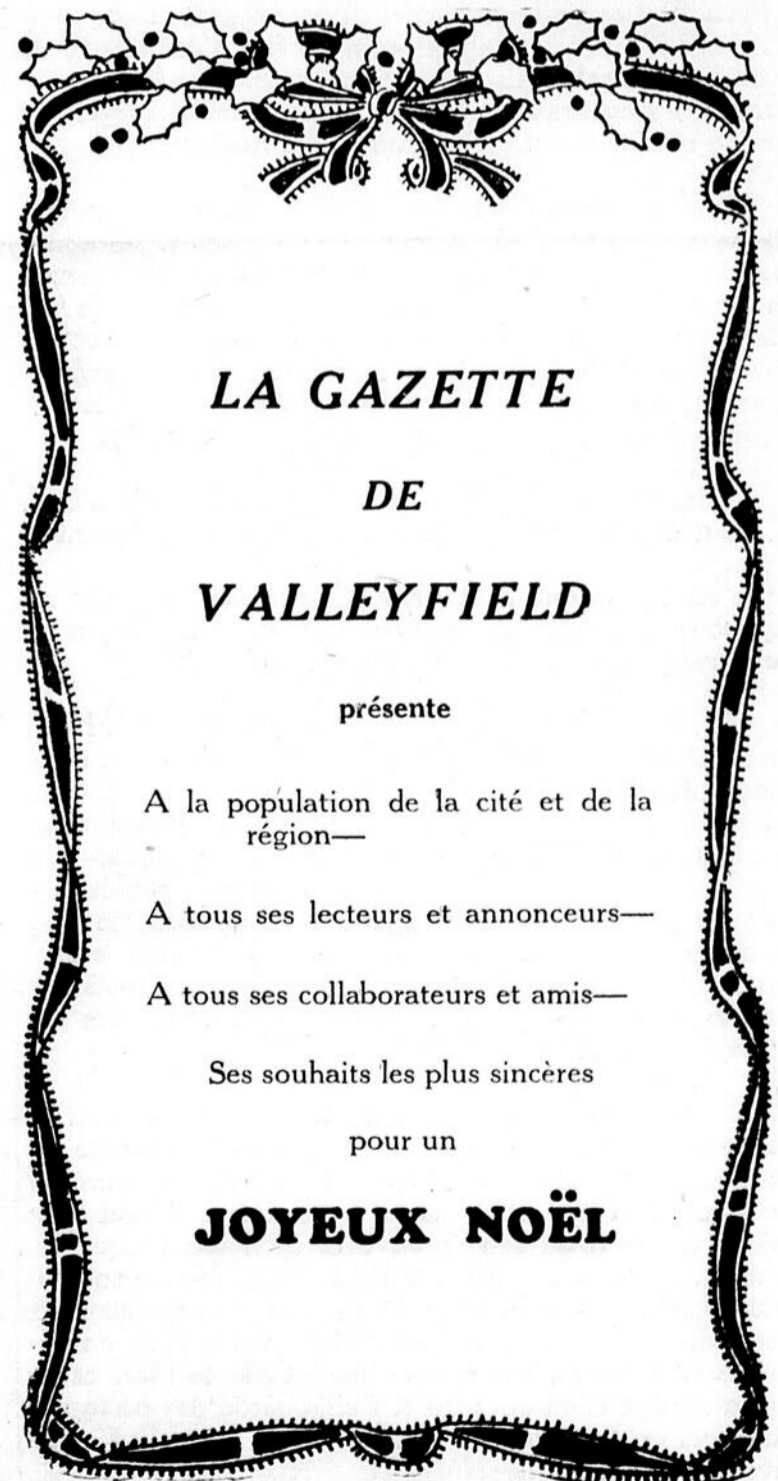
Hélas! elles sont bien loin les heures où j'écoutais tout ému ces vieux cantiques.

La jeunesse s'est enfuie avec elles, pour faire place aux préoccupations de l'âge mû.

Eh bien! malgré tout, à chaque hiver qui me vieillit, quand revient ce jour béni entre tous les jours, cette nuit sainte entre toutes les nuits, un recueillement involontaire s'empare de moi.

Et quand du haut de leurs cages aériennes, les cloches sonnent dans l'ombre l'anniversaire de l'événement auguste, je crois voir l'ange de mes jeunes années qui me pousse du coude, me fait signe du doigt et m'invite à le suivre auprès de l'humble berceau où sommeille le Dieu des petits enfants.

Louis FRECHETTE.



LA GAZETTE

DE

VALLEYFIELD

présente

A la population de la cité et de la région—

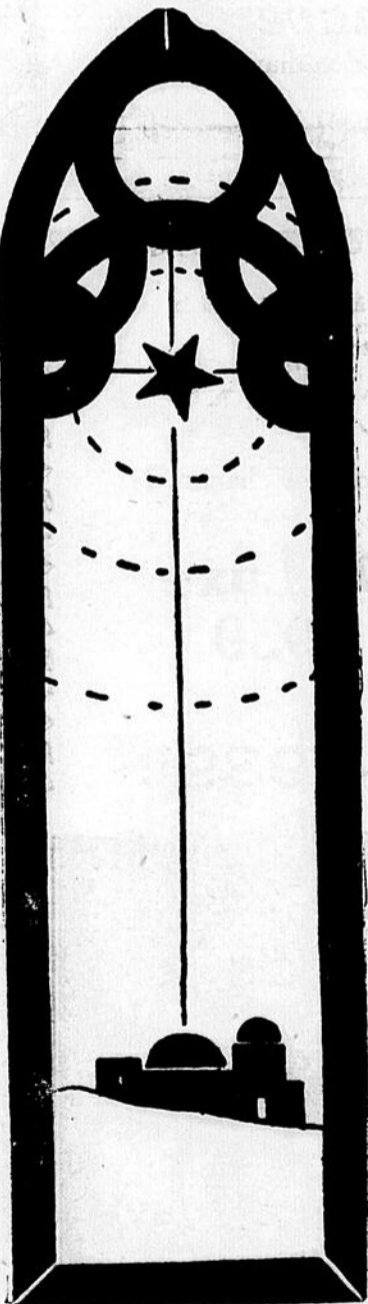
A tous ses lecteurs et annonceurs—

A tous ses collaborateurs et amis—

Ses souhaits les plus sincères

pour un

JOYEUX NOËL



La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

83, rue St-Jean Baptiste

Tél. 60

Jeudi, le 22 décembre, 1938

Le vieux Noël des Ancêtres

Voilà le Noël qui revient cette année encore.

Mais pourtant, il est un Noël qui s'en va. Et c'est d'abord le Noël de notre enfance. Oh! le doux Noël qui nous agrandissait les yeux, faisait palpiter notre poitrine, s'ouvrir d'émoi nos lèvres et s'échapper nos larmes d'admiration et de joie: il s'en est allé. Le Noël de la foi naïve, de l'innocence candide, des illusions dorées! Le Noël des baisers tendres de nos mères, des gâteries douces, des rêves enchantés et où il y avait du ciel et des chérubins; de l'arbre aux hochets neigeux et rutilants, des prières ferventes, des promesses au petit Jésus, des dévotions sans rubriques gênantes. C'est un Noël qui s'en va. Nos âmes en seront plus saines, nos courages plus droits.

Et c'est aussi le Noël des familles qui s'en va. Les réveillons intimes et gais ont tourné aux fêtes brillantes et vides, au bal énervant et pervers, au théâtre éblouissant et suggestif. Les visites cordiales deviennent de froids compliments officiels. Les réunions, au foyer des aïeuls, de douzaines de petits-fils se font plus rares. Les liens se relâchent, les coeurs s'attièdisent, l'affection et l'esprit de famille se dispersent. C'est un grand malheur!

Parents, faites des arbres de Noël pour vos petits. Mamans, parlez-leur longuement du petit Jésus. Grandes soeurs, conduisez-les visiter les crèches de Noël, menez-les à la benediction de l'Enfant-Dieu. Et qu'autour de vos tables, comme des grappes fournies, se réunissent vos fils et vos filles et les enfants de vos enfants. Et que les joies honnêtes entonnent leurs accords éclatants, et que les affections fidèles resserrent leurs noeuds infrangibles.

Mais c'est aussi un Noël national qui s'en va. Le Santa Claus et le Merry Christmas achèvent de le supplanter.

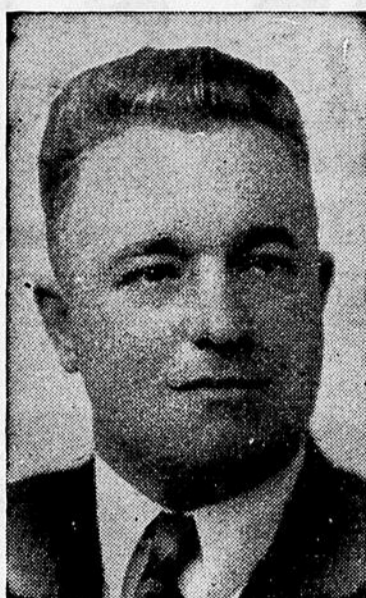
L'on oublie que la France Catholique est née au baptistère de Reims, en un jour de Noël. Et qu'il y a un Noël français, un Noël canadien, qui est à nous.

On ne raconte plus, près de l'âtre, les contes de Noël. On ne chante plus "Nouvelle agréable" avec "Il est né le divin enfant." On laisse trop la messe de minuit aux riches et aux dévotes; elle n'est plus cette pratique invulnérable, sans quoi la Noël aurait été manquée. Ou bien, on va trop entendre les fins orchestres plutôt que d'adorer le Rédempteur du monde. On recherche trop les messes fashionnables plutôt qu'on ne déguste naïvement les savoureux mystères de la foi et les rustiques beautés des églises d'antan. Tout ce vieux Noël des ancêtres, il s'en va!

Et cela est grave et triste de voir ainsi s'en aller le Noël des vieux. Sans doute, la foi dans sa substance est distincte des traditions humaines et du langage ancestral qui nous l'ont apportée. Sans doute aussi, il faut bien que le temps fasse son épreuve et qu'il use ce qui est éphémère. Mais comme une fleur dépouillée de son involucre se fane vite et s'envole au vent, comme un petit Jésus sans sa crèche manquait d'éloge à nos yeux enfants, ainsi la foi au Verbe Incarnée a-t-elle de l'aise et de l'appui quand elle s'encadre et s'enguirde des costumes séculaires et des légendes douces dans lesquelles nous l'avons d'abord contemplé.

Pour sauver le Noël de la foi, qui revient depuis vingt siècles et qui reviendra jusqu'à la fin des temps, retenons avec respect et attachement le Noël de chez nous, le Noël de notre enfance, de la famille, de la paroisse, de notre race, de notre histoire, le vieux Noël doux et fredonnant des ancêtres.

Cardinal Villeneuve, O.M.I.



Souhais du Deputé Provincial

Au terme de l'année 1938, il me fait plaisir de saluer toute la population et de lui offrir mes meilleurs voeux.

L'année 1938 a eu ses troubles et ses difficultés. Elle a eu aussi sa bonne part d'événements heureux, et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Le prêt agricole a continué d'étendre ses bienfaits sur notre classe agricole, et l'essor de notre population rurale vers les villes paraît bien enrayé de façon définitive.

La pension aux mères nécessiteuses est maintenant en force, et bien des foyers malheureux vont retrouver la confiance et la sécurité.

Des travaux publics considérables entrepris par le gouvernement ont aidé une grande partie de la population, et avec l'aide de la Providence le gouvernement continuera son oeuvre si belle pour le relèvement de toutes les classes de la société.

A tous les électeurs, sans distinction de partis, j'offre mes humbles services pour aider à la solution de toutes les questions qui intéressent notre beau comté.

A tous, je souhaite un joyeux Noël et une heureuse Année.

Delpha Sauvé

Député de Beauharnois

Nous sommes heureux de présenter à notre généreuse clientèle, à nos amis et à la population entière de cette ville et du district nos voeux sincères de Joie, Santé, Bonheur et Prospérité, à l'occasion des Fêtes de

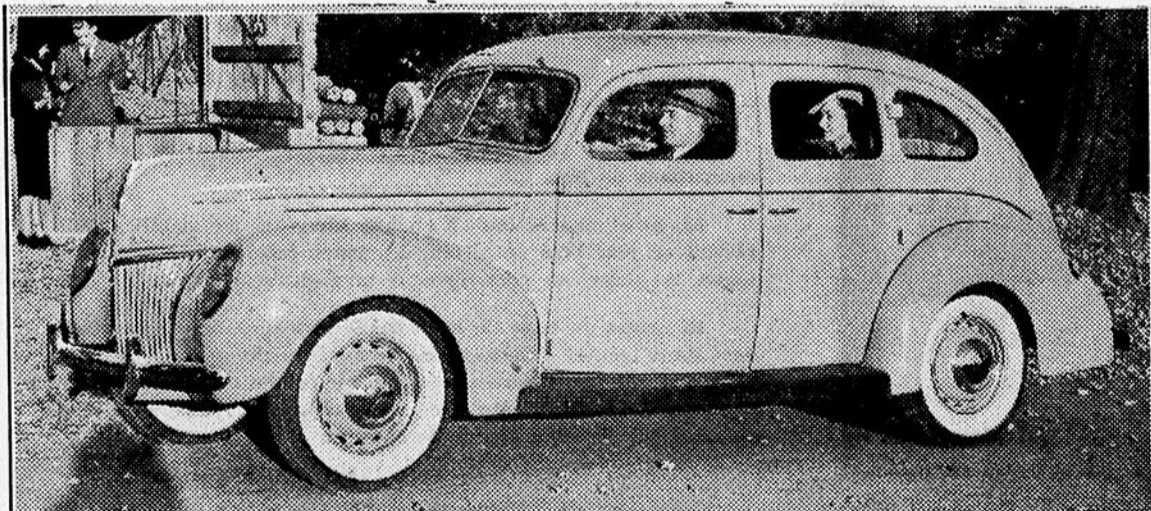
NOEL et du NOUVEL AN

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier tous et chacun de leur encouragement, et nous les assurons qu'il a été apprécié.

Voyez le **FORD** De Luxe
Nouveau **1939**

AUSSI LA

Nouvelle Mercury -V8- 1939



SERVICE COURTOIS

Réparations générales, débossage et peinture

GARAGE SICOTTE

REDACTION
ADMINISTRATION
83, St-Jean-Baptiste
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 3, No. 30

--

local et régional

--

Jeudi, le 22 décembre, 1938

On réduit le salaire du trésorier à un dollar par année du 1er janvier

Résolution adoptée lors de la dernière séance du comité des finances pour forcer M. Hugues Langevin à donner sa démission — Comme trésorier de la Corporation de Salaberry-de-Valleyfield

Tout ne va pas très bien dans la galère municipale puisque lors de la dernière séance du comité des finances sous la présidence de M. l'échevin Mallette, on a adopté une résolution réduisant le salaire du trésorier à un dollar par année à partir du 1er janvier.

Cette résolution proposée par M. l'échevin Emile Bourdeau, secondée par M. l'échevin Horace Viau, fut adoptée sur division. MM. les échevins Bourdeau, Viau, Langevin, Hébert, Brisebois et Meloche se sont prononcés pour tandis que M. le maire Larin et MM. les échevins Desjean et Daigneault ont voté contre.

Le trésorier de la Corporation de Salaberry-de-Valleyfield, M. Hugues Langevin se voit dans l'obligation de démissionner ou de continuer son travail à raison de \$1 par année à partir du 1er janvier 1939.

Le texte de la résolution se lit comme suit: "Que le salaire de M. L.-J.-H. Langevin, trésorier, soit réduit à \$1 par année à partir du 1er janvier 1939".

On se demande dans certains milieux si le Conseil peut de son chef, sans donner de raisons valables, renvoyer un employé municipal ou réduire son salaire d'une façon aussi drastique.

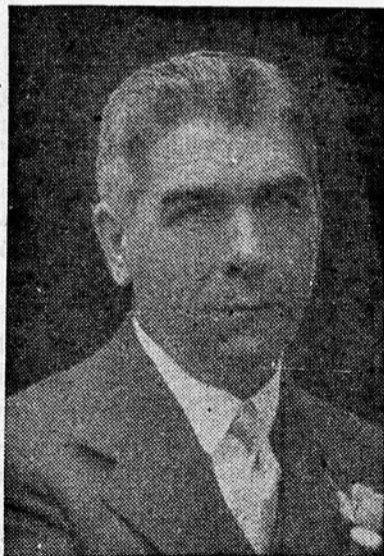
En effet, nous lisons dans la charte de la Cité, article 35 et 36, que "Les officiers permanents du Conseil sont un recorder, nommé et rémunéré tel que prévu par la présente loi, un greffier de la Cité et un trésorier." Puis: "Ces officiers, excepté le Recorder, sont nommés durant bonne conduite et ne peuvent être destitués ni leur salaire diminué que par un vote de la majorité absolue du Conseil".

Il faudrait donc, selon cette disposition de la loi municipale, prouver mauvaise conduite pour avoir le droit de destituer ou de diminuer le salaire d'un employé permanent.

Telle est la question que l'on se pose dans les milieux réfléchis, en discutant de cette réduction du salaire de M. Hugues Langevin.

31 voix de majorité

M. Oswald Barrette a été choisi comme nouvel échevin pour le siège no 1 du quartier Champlain par une majorité de 31 voix en triomphant, à l'élection de lundi, de son adversaire, M. Josaphat Lefebvre. Il remplace M. T.-A. Laniel qui a démissionné tout récemment du



Souhaits du
Président de la
Police

M. l'échevin
EUSTACHE LANGEVIN

A l'occasion des grandes fêtes de Noël et du Jour de l'An, je suis heureux d'offrir aux citoyens de mon quartier et à la population entière de Salaberry-de-Valleyfield mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de prospérité.

J'en profite pour remercier les citoyens de leur coopération et de leur bel esprit civique pour le maintien de l'ordre dans notre cité. Quant à moi, je suis toujours désireux de continuer de donner le meilleur de moi-même pour assurer le progrès de la cité par une administration la plus économique possible.

Que Noël et le Nouvel An apportent dans chaque famille, le bonheur, le bien-être et la paix.



Les Voeux
de
Son Honneur
Le Maire

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, il est de mon devoir, étant magistrat de cette ville, de présenter à toute la population mes plus sincères souhaits de Bonheur et de Prospérité.

Permettez-moi de faire cette demande à l'Enfant Dieu: "Afin de faire régner dans notre Cité et dans le monde entier, la paix basée sur des principes profondément chrétiens, inculquez dans le coeur de chacun de mes citoyens la Charité envers son prochains et envers lui-même."

Par la charité, mes chers pauvres trouveraient, moins amer leur pénible existence, et les riches auraient la satisfaction d'apporter un peu de bonheur dans ces foyers désemparés.

L'amour exclut la haine. On ne fera pas souffrir son prochain à tout propos. Nous constaterions la disparition du différent qui existe entre les classes, et le riche aimant les pauvres, les soulagera, et le pauvre aimé, fera de son mieux pour rendre la tâche facile à ses protecteurs.

Donc Charité et Amour, sont mes voeux de Noël et du Jour de l'an.

J. A. Larin,
Maire de la Cité

Conseil de la Corporation de Salaberry-de-Valleyfield.

Le nouvel échevin a obtenu une majorité dans tous les polls, à l'exception d'un qui donna une voix de Majorité à M. Josaphat Lefebvre.

NOUVEL ECHEVIN



M. OSWALD BARRETTE,

La triste noyade du jeune Francis Murphy

Le jeune garçon de 9 ans s'est noyé mardi après-midi dans la baie St-François — On le repeche dans la soirée

IMPRUDENCE FATALE

Le jeune Francis Murphy, fils de M. et Mme Francis Murphy, domicilié au numéro 275, Boul. du Havre, Valleyfield, s'est noyé accidentellement, vers cinq heures, mardi après-midi, alors qu'il s'amusait à patiner sur la mince glace de la baie St-François. Il était âgé de neuf ans et fréquentait le High School local.

Le jeune Murphy, après avoir quitté l'école, se rendit sur la baie St-François, en face de la pointe, pour patiner avec un groupe de jeunes amis. Il voulut se rendre sur le Parc Sauvé en patinant pour aller voir l'arbre de Noël. Ses jeunes copains refusèrent de le suivre et il partit seul pour ne plus revenir.

Ses parents l'attendirent en vain pour le souper et M. Murphy appela immédiatement la police pour la prévenir de la disparition de son enfant. On fit des recherches dans tous les coins de Bellerive pour apprendre qu'il avait gagné seul le Parc Sauvé en traversant la baie en patins.

Le chef Hébert, accompagné de son garçon, J.-P. Hébert et du constable Léandre McSween, commencèrent des recherches sur la glace. Après une heure et demie de recherches, à neuf heures de la soirée, on repêcha le cadavre du jeune Murphy probablement disparu sous la glace depuis les cinq heures. Personne ne fut témoin de ce drame.

On ne tolérera plus les petits fumeurs

SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

A une session générale et mensuelle du Conseil Municipal de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le 5 décembre 1938, étaient présents: Son Hon. le maire Dom. Daoust et MM. Elzéar Vinet, V. Parent, R. Laberge, A. Payant, Jos. Boyer et Arch. McCaig.

Vente de l'entretien des montées, hiver 1939, aux conditions ordinaires, la route du Rang du Cing devra être ouverte à trois traces dès les premières neiges.

Rang du Trente (nord), Ludovic Amesse, \$14.00; Rang du Trente (sud), Ludovic Amesse, \$19.00; Montée Riendeau, E. Riendeau, \$15.00; Montée du Quarante, Louis David, \$20.00; Montée Séguin (3 traces), Ed. Daignault, \$6.00; Montée du Cing, (3 traces), Zénon Brault, \$15.00; Montée Allan's Corners, Hervé Payant, \$55.00; Montée McCormick, V. Brossoit, \$7.00.

Proposé par E. Vinet, secondé par V. Parent, que chaque conseiller voit à ce que les charries d'hiver soient remises à l'endroit fixé par le Conseiller et que la charrie du Six soit remise chez L. Amesse et celle du Quarante chez Albini Parent.

Proposé par M. R. Laberge, secondé par M. Jos. Boyer que le compte de M. Arch. McCaig et Laurin pour couper les branches du rang du Trente à l'automne 1937 soit payé par le secrétaire et que le compte de M. Brossoit pour remblai à la fromagerie Gardner soit payé; \$6.00 et \$3.00 à L.-B. Parent pour charroyer les branches, \$13.00 à L. Trudeau pour ouvrage au chemin.

Proposé par M. Jos. Boyer, secondé par M. A. Payant, que la loi régissant l'usage des cigarettes dans la Province soit suivie et qu'avis soit donné à chaque vendeur de cigarettes d'avoir à se conformer à la loi sous peine d'encourir la pénalité imposée par cette loi, car les membres du conseil ont résolu de faire observer cette loi sans faveur ni partialité, et tous les enfants en bas de seize ans devront déclarer d'où provient la cigarette qu'ils fument, consécutivement, chaque vendeur ne devra vendre directement ou indirectement à tout enfant en bas de seize ans.

ST-STANISLAS

M. et Mme Henri Legault ont l'honneur et le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 8 décembre sous les noms de Joseph, Camille, Wilfrid. Parrain et marraine, M. Wilfrid Legault et Mlle Yvonne Legault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie Rose Legault, tante.

Mme Emile Brosseau est de passage à Huberdeau, chez des parents.

Honneur au mérite

M. Romuald Hamelin recevait dernièrement un diplôme de fabricant de beurre du Bureau des Examineurs sur la recommandation de M. l'Inspecteur Général des Produits Laitiers de la Province de Québec.

Ce diplôme lui a été décerné par l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe pour la qualité de 100% de son beurre et de son travail. Félicitations!

Mme Joseph St-Denis de St-Louis passe la semaine chez sa fille, Mme Henri Legault.

Votre chat vous caresse: non il se caresse tout simplement, et c'est vous qui êtes dupe. Il vous donne le change pour avoir sa tasse de lait ou une place sur vos genoux. Image de la plupart des amitiés humaines.

Guy Dupréhault.

Ormstown

Mes Albertine et Jeannette Forget sont allées passer la fin de semaine à Montréal, visiter M. et Mme Donat Péthel.

Jeudi dernier, M. et Mme Joseph Fullum de Fort Covington, ont rendu visite à M. et Mme Orphir Beauchamp.

Samedi dernier, Mme Albert Lalonge est allée à Montréal visiter M. et Mme Sylvio Beaudin.

Dimanche dernier, Mme Théodore Soucy de Valleyfield est venue visiter la famille Pierre Guérin.

La semaine dernière, M. Jim Lusier de Montréal a passé quelques jours chez son père, M. Louis Lusier.

MM. Léonard Taylor et Jacques Tanguay ont fait un court séjour à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Marie-Ange Thibault est allée en fin de semaine à Montréal visiter des parents.

M. et Mme Germain Bourgoïn et leur fille Jacqueline sont allés à St-Chrysostôme, dimanche dernier.

M. Roland Lécuyer, M. et Mme Gaston Cartier et Emile Cartier sont allés à Malone, N.Y., samedi dernier.

Mme Arthur Allen était à Montréal samedi dernier.

La semaine dernière, Mme Adolphe Cherrier et son fils Maurice sont allés visiter Mme Aristide

Cherrier, à Montréal.

Cette semaine, Mme Lorenzo Lazure était de passage à Montréal.

Dimanche dernier, MM. Gérard et Raphaël Vincent de Valleyfield ont passé la journée chez M. et Mme François-Xavier Primeau.

Dimanche dernier, M. et Mme Hormisdas Rémiard et leur petite nièce Irène, de Châteauguay, N.Y., étaient en visite chez Mme Gilbert Parent.

M. et Mme Elzéar Daoust, leur fils Irénée et Mlle Anita Daoust, sont allés à Montréal, dimanche dernier.

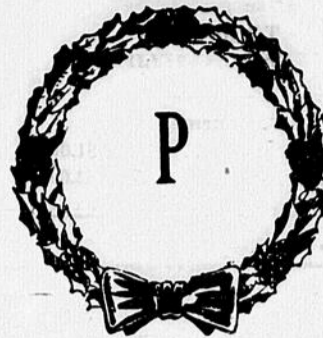
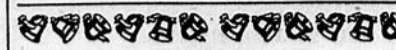
M. et Mme Joseph Lorange et leur fils de Valleyfield étaient en promenade ici dimanche dernier.

Cette semaine, M. et Mme Eugène Sauvé ont eu la visite de M. Larin de Montréal.

Dimanche dernier, Mlle Alice Lavigne de Valleyfield est venue visiter son père, M. Arthur Lavigne.

Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes; et plus d'états ont péri parce qu'on a violé les moeurs que parce qu'on violé les lois. Montesquieu.

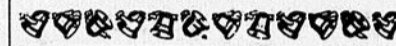
Qu'est-ce que l'expérience? Une pauvre petite cabane construite avec les débris de ces palais d'or et de marbre appelés nos illusions. L'abbé Roux.



Sincères remerciements à tous ceux qui m'ont donné leur encouragement et je leur souhaite

UN JOYEUX NOEL
et une
BONNE et HEUREUSE ANNEE

Mme HORACE PICARD
75, rue Danis - Tél. 819W - Bellerive
Valleyfield, Qué.



La société n'est que le développement de la famille; si l'homme sort corrompu de la famille, il entrera corrompu dans la société.

Un seul enfant, enfant d'inquiétude; deux enfants, enfants gâtés; trois enfants et plus enfants comme il faut.



Joyeux Noël et meilleurs souhaits

à tous et en plus

l'espoir d'une Nouvelle Année

heureuse et prospère

The Montreal Cottons Limited

VALLEYFIELD, QUE.

Le Solitaire de Valleyfield

C'est un soir, veille de Noël.

La neige tombe en flocons épais, serrés, couvrant le sol durci d'un blanc linéal; le vent souffle monotone et semble battre les fenêtres avec l'aile mystérieuse des fantômes.

Dans une chaumière, au coin de l'âtre qui pétille, à la lueur d'une lampe presque vide et qui va bientôt s'éteindre, est assis un vieillard entouré de ses enfants, tous attendant avec anxiété le départ pour l'église.

De temps en temps, le vieillard active le brasier, et chose étrange, chaque fois son front s'assombrit comme s'il voyait passer à travers les flammes, se dessiner la silhouette de personnages connus ou passer des images mystérieuses.

Tout-à-coup se redressant sur son siège, et passant ses mains décharnées dans ses longs cheveux d'argent pour se mieux souvenir:

Ecoutez bien, dit-il à ses enfants, étonnés du brusque mouvement de leur père.

—Je vais vous raconter la légende populaire de cette contrée, légende que je tiens de ma mère alors que j'étais petit enfant.

Le narrateur fit une pause, puis continua:

"Il y a de cela longtemps, bien longtemps, à la lisière du bois que vous pouvez voir d'ici, vivait un homme d'un certain âge, déjà retiré dans une misérable cabane dont on ne voit plus guère de trace aujourd'hui.

"Sans principe et sans religion, paresseux de nature, il sortait rarement, et les gens se demandaient comment ce mécréant pouvait ainsi vivre sans travailler.

"Ne mettant pas les pieds à l'église, blasphémant contre Dieu et le prêtre son ministre, maugréant contre tout ce qui est bon et beau, le vilain était des plus détestés, des habitants de l'endroit, pour ses manières brusques autant que pour son cynisme révoltant.

"Quelques-uns même le croyaient adonné à des actes de sorcellerie.

"Oh, une année, à pareille date, lorsque tous se préparaient à fêter Noël, le malheureux, comme pour montrer sa haine pour la religion et son culte, était en train de boire et de passer la nuit dans ses orgies infernales et habituelles.

"Chien de chrétien, disait-il avec rage! Allez vous geler pour voir un simple petit mortel. Moi je suis plus fin, je vais boire et m'amuser durant ce temps.

"Soudain, une voiture s'arrête à la porte. Un étranger richement vêtu en descend et entre sans frapper.

"Etonné de cette entrée subite et de la contenance de l'inconnu, le maître de céans lui demande ce qu'il désire.

"—Je viens vous chercher pour aller à l'église; on ne passe pas ainsi cette nuit à boire."

"—Retournez d'où vous venez, lui dit l'ermite, en vomissant un horrible blasphème. Je ne veux plus entendre parler de Dieu ni de ses vaines maximes. Plutôt, reprit-il avec un accent diabolique, j'y vais, je veux, une fois du moins, assister à ces étranges cérémonies.

"Aussitôt, les deux hommes montent dans la voiture et filent, à toute vitesse, dans la direction de l'église.

"Y allèrent-ils? . . . Je ne sais.

"Mais bien des gens affirment avoir remarqué que la neige, de la lisière du bois à l'église, était complètement fondue sur toute la longueur du chemin.

"De cette époque, jamais on n'entendit parler du solitaire disparu.

"La cabane même fut enlevée mystérieusement sans que personne ait pu connaître l'auteur de cet enlèvement.

"Ma mère nous disait aussi que, longtemps après, à la nuit de Noël, on croyait voir un fantôme errer autour du lieu maudit, et entendre des plaintes et des gémissements jusqu'à une heure avancée.

"Aujourd'hui que le bois est bûnit, parce que chacun avait peur d'y passer, on ne voit ni n'entend plus rien.

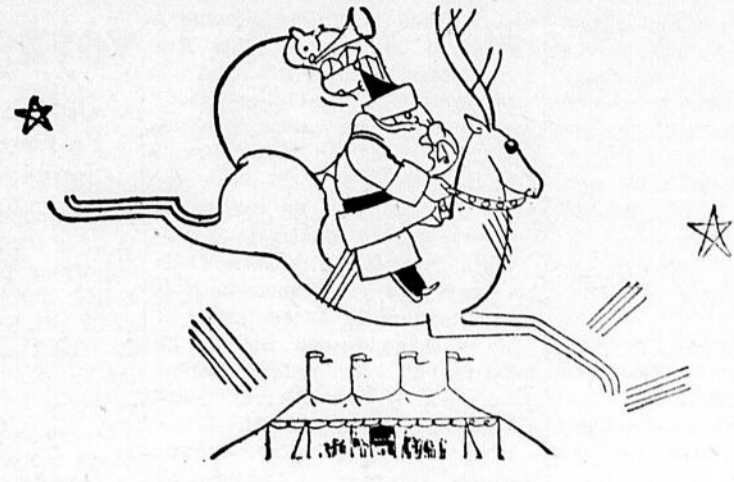
"Mais toujours dans cette contrée, on racontera la légende du disparu".

Le vieillard se leva de nouveau pour activer le brasier; la lampe privée d'huile venait de s'éteindre.

Paul IVRY

On se fait toujours aimer pourvu qu'on se rende aimable; mais on ne se fait pas toujours estimer, quelque mérite qu'on ait.

Malebranche.



Nous souhaitons à tous les citoyens de cette ville un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

Valleyfield Silk Mills Ltd.
Valleyfield, Qué.

La colonisation... c'est loin!

Beaucoup de gens qui voudraient être colons ont peur d'aller loin! En Abitibi, cela fait sourire. Nous ne sommes pourtant pas un peuple qui doive craindre la distance. Dans un pays comme le nôtre où il n'y a pas trois habitants par mille carré, où les terres n'ont pas moins de cent acres, il est clair que nous ne pouvons pas voir tous les clochers d'un seul coup d'oeil. On dirait que les canadiens-français veulent tous rester sur la même rue. C'est peut-être pour avoir plus d'occasions de nous chicaner. Nous aimons en tout cas le voisinage et nous tenir à côté de notre parenté! Il y a là un beau sentiment, respectons-le! Mais, ce n'est tout de même pas une raison pour que nous nous entassions indéfiniment dans les villes. Quant à nos vieilles paroisses, je sais bien qu'elles sont loin d'être surpeuplées, mais c'est une autre histoire, et nous en parlerons.

La situation présente, c'est que nos villes ont plus de monde qu'il en faut et les vieilles paroisses n'ont pas encore appris le moyen de tasser un peu plus la population rurale. En attendant, à moins de nous contenter des secours directs ou des travaux de chômage il faut nous éloigner un peu pour coloniser nos terrains inoccupés, comme nous n'avons pas eu peur de nous éloigner, de nous exiler même, pour aller nous ensardiner dans les téléments de la Nouvelle-Angleterre.

L'Abitibi, c'est tout de même encore chez nous, dans la province de Québec. Si on y allait tout droit, ce serait à peine trois cents milles. Même en faisant un long détour ce n'est tout de même qu'à une nuit de chemin de fer de Montréal et de Québec.

Par auto il faut faire un plus grand détour encore et passer par l'Ontario. C'est inconcevable, mais c'est ainsi! Nous avons laissé rouler vers l'Ontario les millions dépensés en Abitibi depuis des années, et les millions, sortis du sol, s'effritent chez nos voisins avant d'arriver jusqu'à nous. On dirait que le commerce et les mines de l'Abitibi n'intéressent pas les gens de par ici. Ils trouvent cela trop loin!

Heureusement, l'an prochain, enfin, l'Abitibi sera à notre porte, grâce à la route de Mont-Laurier-

Senneterre. Quelques heures d'auto suffiront alors pour aller voir ce qui s'y passe et aller visiter nos parents. On ne pourra plus dire alors que l'Abitibi, la colonisation . . . c'est trop loin!

l'abbé Henri Cloutier, M.C.

Billets réduits pour les fêtes

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, nonce qu'à l'occasion des Fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduit qui comporteront un long privilège de retour. Ces billets seront valables pour toutes les gares au Canada.

Les billets délivrés à l'occasion de Noël seront délivrés au prix d'un billet simple plus un quart. Ils seront valables, à l'aller, du vendredi 23 décembre à 2h., lundi le 26 décembre.

Le 27 décembre. Au retour, ces billets seront valables jusqu'à minuit le 27 décembre.

Les billets délivrés au Jour de l'An le seront au même prix. A l'aller, ils seront valables du vendredi, 30 décembre jusqu'à minuit, mardi 3 janvier.

A l'occasion de la fête des Rois les chemins de fer délivreront des billets au même tarif entre toutes les gares de Québec et certaines gares d'Ontario. Les billets seront valables à l'aller, depuis jeudi le 5 janvier jusqu'à 2h. le 6 janvier. Au retour, ils seront valables, jusqu'à minuit, le lundi 9 janvier.

Une autre catégorie de billets valables du 20 décembre au 7 janvier seront aussi délivrés à l'occasion du temps des Fêtes, pour le prix d'un passage simple plus un tiers. Ces billets seront valables, à l'aller du 20 décembre au 2 janvier. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit le 7 janvier.

Durant le temps des fêtes des billets spéciaux d'écoliers et de professeur seront délivrés pour le prix d'un passage simple plus un quart, pour le voyage aller et retour. A l'aller ils seront valable du 26 novembre au 2 janvier et, au retour, jusqu'à mardi 31 janvier.

Joignez-vous à notre club de Noël

Visitez la Maison du Cadeau

MONTRES
HORLOGES
LAMES
CHAPELET
etc.

POTERIES
PLASTIQUES
CENDRIERS
PLUMES et CRAYONS
etc. etc. etc.

NOUS RESERVERONS
Tous vos cadeaux avec
un LEGER ACCOMPTE

La Maison du Cadeau
227, rue Victoria, tél. 372, Valleyfield

Pour

NOËL

AYEZ · DONNEZ · ENVOYEZ

les fameux

BONBONS

Laura Secord

Donnez votre commande

Pharmacie Perron

Tél. 398

Carnet Mondain Bourse de voyage

Mlle Marguerite Godbout a passé quelques jours à Valleyfield, l'invitée de Mlle Bertrande Marchand.

Mlle Thérèse Cadieux recevra pour le réveillon de Noël quelques amis.

M. et Mme L.-P. Godbout seront à Valleyfield pour la fête de Noël ainsi que leurs enfants.

Mlle Bertrande Marchand a reçu les membres de son club de bridge lundi soir.

M. Gérard Leboeuf de l'Université de Montréal sera à Valleyfield pour les vacances des fêtes.

Mlle Rita Lapiere est retournée à Détroit, Ont., cette semaine, chez ses parents.

Mlle Marie Huguet a passé la fin de semaine à Valleyfield, chez sa grand-mère.

M. Philippe Perras de Valleyfield a passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Molly Areno était de passage à Montréal, samedi.

M. Paul Pelletier visitait ses parents à Ottawa, en fin de semaine.

M. et Mme Zotique Brault, M. et Mme Brault, leur fils Jean-Louis, Mlle Alice Brault, le docteur et Mme Irénée Frappier seront les invités de M. et Mme J.-B. Leclerc de Notre-Dame de Grâce pour la fête de Noël.

M. et Mme Eddy Bédard et leur fils de Magog sont attendus à Valleyfield, ces jours-ci, et seront les hôtes de Mme Joseph Préjent.

Mlle Gertrude Pigeon de Mont-

réal a passé la fin de semaine à Valleyfield, l'invitée de Mlle Rachel et Marie-Jeanne Bélanger.

M. et Mme Louis-Philippe Godbout de Montréal étaient en visite à Valleyfield, en fin de semaine.

Mlle Cécile Lafleur est partie ces jours derniers pour un voyage de quelques jours à Montréal.

Mlles Françoise et Colette Godbout passeront les vacances de Noël dans leur famille, à Montréal.

M. et Mme Joseph Savaria de Montréal et leurs enfants seront les invités de Mme Hercule Marchand, à l'occasion de Noël.

Mlles Rachel et Marie-Jeanne Bélanger ont reçu les membres de leur club de bridge, lundi soir.

Mme Wilfrid Lussier de Montréal sera l'invitée de Mme J.-N. Charbonneau à l'occasion de la fête de Noël.

Mlle Georgette Leboeuf de Beauharnois est actuellement à Valleyfield chez ses grands-parents, M. et Mme Eustache Langevin.

Mme Eustache Bergevin et Mlle Hélène Bergevin passeront la fête de Noël à Montréal et seront les invitées de M. et Mme Edouard Sauvé.

M. et Mme Ildège Bougie, M. Gérard Bougie, M. et Mme Lucien Bougie et leurs enfants étaient à Montréal, en fin de semaine.

M. Gérard Duranleau est à Valleyfield pour quelque temps, l'hôte des familles J.-O. Clermont et Godfroi Leduc.

Un groupe d'amis l'offrent à M. Delpha Sauvé, samedi soir

Un groupe d'amis de Valleyfield et de la région a offert, samedi soir, au député provincial, M. Delpha Sauvé, une bourse de voyage lors d'une réunion intime qui a eu lieu au Club Tourist à l'occasion de son départ pour le sud des Etats-Unis et Cuba.

Les employés du bureau du Parc Sauvé ont également offert à M. et Mme Delpha Sauvé deux malles de voyage du meilleur goût.

Au cours de ce dîner intime, plusieurs personnes ont adressé la parole pour souhaiter à M. et Mme Delpha Sauvé un heureux voyage.

Le député provincial a remercié ses amis de cette marque d'estime et de confiance.

M. et Mme Delpha Sauvé quitteront Valleyfield dimanche pour nous revenir le 15 janvier.

Mlles Germaine Brossoit et Béatrice Pilon sont de retour d'un voyage à Montréal.

M. René Hallé de Drummondville est attendu dans sa famille, pour la fête de Noël.

M. Clovis de Grandpré passera la fête de Noël dans sa famille, à St-Barthélemy.

Voeux du
député Fédéral des
comtés
de
Châteauguay-
Huntingdon



MEILLEURS VOEUX POUR 1939

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, je suis particulièrement heureux d'offrir à mes électeurs et amis ainsi qu'au public en général mes meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité.

DONALD E. BLACK, M.P.,

Aubrey, Qué.



Cette année encore, nous sommes heureux d'offrir à nos clients et amis, nos meilleurs

souhaits de
**JOYEUX NOEL
ET DE BONNE ANNEE
SPECIALITE:**

Coca-Cola

Tél. 1038

"Les Liqueurs Majestic"

Tougas & Nicholson,
VALLEYFIELD, P.Q.



JOYEUX NOEL

et

HEUREUSE [ANNEE

A TOUS NOS CLIENTS ET A TOUS LES
CITOYENS DE VALLEYFIELD ET DE
LA REGION

Bourassa & Frères Enrg.,

Agents d'assurances générales
Maladie, Vie, Feu — Accidents - Automobiles

11, rue Hermine,

Valleyfield

Paroisse du Sacré-Coeur

Le prône de la Messe de Minuit et les avis particuliers aux paroissiens de la paroisse du Sacré-Coeur, Valleyfield-Nord, Qué.

1—Après la grand-messe du jour, il y aura bénédiction du Très Saint Sacrement, cantique d'action de grâces pour la fin de l'année.

2—Après chaque messe... Absolution générale aux Tertiaires.

3—Dimanche prochain, avant la grand-messe, il y aura chant du Veni Creator, pour demander les lumières du S.-Esprit sur nos activités durant l'année nouvelle.

4—Dimanche prochain... Communion générale des hommes et des jeunes gens, spécialement des Ligeurs du Sacré-Coeur.

5—MESES:

Lundi, à 6h. 45, grand-messe pour les âmes, collecte de novembre; 7h. 15, grand-messe pour les âmes, collecte de novembre.

Mardi, à 6h. 45, grand-messe en l'honneur de S. Joseph et pour le repos de l'âme du Frère André, demandée par un particulier;

à 7h. 15, grand-messe pour Mlle Corona Leduc, par M. Léo Robineault.

Mercredi, 6h. 45, grand-messe pour les âmes, collecte de novembre; à 7h. 15, grand-messe pour M. Alexis Leduc, par son épouse.

Jeudi, à 6h. 45, grand-messe pour les âmes, collecte de novembre; à 7h. 15, grand-messe pour M. John Wilkin, par les employés de la Montreal Cottons.

Vendredi, à 6h. 45, grand-messe pour les âmes, collecte de no-

vembre; à 7h. 15, grand-messe pour M. Philorum Billette, par sa famille. Samedi, à 6h. 45, grand-messe pour M. François Paquette, collecte de ses compagnons de travail de la Canadian Bronze; à 7h. 15, grand-messe pour M. Wilbrod Tessier, collecte de ses compagnons de travail de la Montreal Cottons.

6—La lampe du sanctuaire sera entretenue cette semaine, par une Dame de la paroisse et brûlera à ses intentions, i.e.: en l'honneur



MAL DE REINS

Le rhumatisme et le lumbago proviennent également de l'acidurie laissée dans le sang par des reins défectueux. Le soulagement permanent s'affirme lorsque le foie, les reins et les intestins reprennent leurs fonctions normales grâce aux

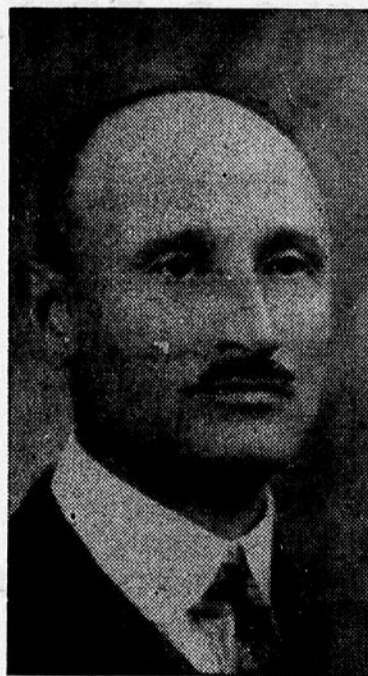
Pilules du Dr Chase

Pour les Reins et le Foie

du Sacré-Coeur, pour faveurs à obtenir.

Joyeux Noël à mes chers paroissiens et à leurs amis!

LE CURE.



Joyeux Noël

Bonne et Heureuse Année

à tous nos
clients et amis

—
Espérant que le public qui nous a patronisé durant l'année 1938 continuera à le faire durant
1939

AVEC NOS SINCERES REMERCIEMENTS
POUR L'ENCOURAGEMENT RECU

Théâtre Bellerive

Gaspard Major, Prop.

Saint-Anicet

MM. William, Raymond et Harry Finnigan de Montréal étaient en visite chez leur oncle, M. Michel Primeau. Mlle Juliette Leblanc, de Montréal a rendu visite à ses parents, M. et Mme Napoléon Leblanc, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Siméon Quenneville ont passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. Aristide Quesnel de Lacolle, Qué., était chez ses parents, M. et Mme Oscar Quesnel, en fin de semaine.

Mlle Eva Quenneville est de passage à Montréal cette semaine.

St-Chrysostome

Va et vient

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlle Anita Huot et M. Joseph Huot, en visite à Lachine, dimanche dernier chez M. et Mme Pierre Leclerc.

Mlle Germaine Crête, institutrice de St-Antoine-Abbé, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Olivier Crête.

M. Aldemar Dagenais, de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Conrad Décosse de Howick, de passage dans notre localité, la semaine dernière.

M. et Mme Roland Crête de Howick, Mlles Jeannette et Mercédès Bourdeau de Beauharnois, M. et Mme Aimé Lemaire de St-Jean, en visite chez M. Philéas Bourdeau, dernièrement.

MM. Oscar Demers et Fernand Messier de passage à Hemmingford dernièrement.

Soeur Jeanne de Marie et Soeur M.-Rose de passage à Valleyfield et à St-Stanislas de Kostka, chez M. Omer Léger.

M. Lionel Demers de passage à Ormstown, dernièrement.

M. et Mme Hercule Delisle, Mme Joseph Turcot à Ormstown, la semaine dernière.

M. Maurice Rouleau de passage à Montréal, dimanche dernier.

Mlle J. Ste-Marie de St-Urbain, chez M. Victor Beaudin.

M. et Mme Félix Laplante de Ste-Clotilde, chez M. Domina Laplante.

M. et Mme Eximer Bourdeau de passage à Montréal, la semaine der-

nière.

M. Wilfrid Patenaude de Hemmingford, chez M. Donat Bouchard.

Mme Lucien Laplante et ses enfants de Hemmingford, chez Mme Dieudonné Boyer.

Partie de cartes

La partie de cartes donnée en la salle paroissiale, au profit de notre couvent, a eu un plein succès par l'assistance nombreuse, la bonne tenue des gens et l'ordre parfait qui y régna durant toute la soirée ainsi que par les profits réalisés.

M. le curé Gagnier avait gracieusement offert la salle pour cette oeuvre qu'il a considérée comme parassiale. Il se serait acquis la reconnaissance des religieuses et l'estime des paroissiens par sa générosité si déjà il ne les avait eus.

M. l'abbé A. Groulx, vicaire, a été l'organisateur dévoué de ce euchre-bingo et mérite des félicitations pour le zèle qu'il a déployé.

Méritent aussi des remerciements, les aides organisateurs de M. le vicaire, de même que les élèves qui ont servi le goûter avec distinction et les nombreux donateurs de prix dont voici la liste: M. l'abbé M. Gagnier, curé; M. l'abbé A. Groulx, vicaire, M. le maire P. Gagner, M. le maire A. Perras, La Banque C. de Commerce, M. Arthur Machabée, Notaire R. Fortier, La Cie Dion de Valleyfield, Dandurand et Frères, Marchand et Frères, La Librairie L.-N. Leduc, M. Billette, M. R. Hainault, M. H. Besner, Dr Laroche, Mme René Séguin, M. C.-E. Dorais (Woolworth), Mère Marguerite de Cortone, sup.-gén., Mongeau, Robert, Mère Marie-Marcienne, Mère M.-des-Neiges, sup.-prov., de Valleyfield, Sr M. Marcellina, sup. de Valleyfield, Sr M.-Gabriel de l'Annonciation, sup. de Waterloo, Dr. A. Viau, Dr. C. Béland, dentiste, M. le maire J.-A. Pinsonnault de Sherrington, La Procure des Frères des E. C., M. Zénon Blais, Mme Armand Sautoire, M. Eximer Bourdeau, Mme Claire Machabée, M. Sarto Bariteau, famille H. Delisle, Mme A. Bourcier, M. Victor Beaudin, Mme Gérard Vincent, Mme Wilfrid Folsy, M. Olivier Parent, Mme J.-B. Crête, Mme J.-A. Parent, Mlles Rita et Béatrice Turcot, Mlle Madeleine Beaudin, Mme Charles Larocque, famille O. Messier, Mlle Geneviève Favreau, M. Harry Cohen, Mlles Simone et Yvonne Crête, Alice Laberge, Simone Laberge, Violette-Em. Laberge, Jacqueline Bourdeau, Alice Métras, Mme Hervé Gibeau, Mlle Marthe Demers, M. Zotique Goneau, Mmes Albert Huot, P. Rochefort, Damien Machabée, Victor Désautels, Mlles Gisèle Henderson, Jacqueline et Réjane Poirier, Dupuis Frères, Orane, J.-A. Désy, Greenshields, J.-A. Simard.

Ont fourni la collation: MM. P. Gagner, boucher, Léo-P. Bourdeau, boucher, Charles Larocque, boulanger, Zénon Blais, marchand, Mlles Gertrude Gibeau, Jacqueline Viau, Rhéa Primeau, Huguette Parent, Madeleine Payant, Hermine et Adrienne Falle, Raymonde et Gisèle Machabée, Pauline Désautels, Madeleine et Marie-Marthe Laplante, Thérèse Folsy, Fleurette De-neault, M. J. Costello, Mme Honorat Beaudin, Mmes J.-A. Poirier, J. Bracken, MM. J. Primeau, Maurice Patenaude, Mme Roch Bonhomme.

La familiarité est toujours une maladresse; nos supérieurs nous en savent mauvais gré et nos inférieurs en ont moins de considération pour nous.

On n'est pas homme d'esprit pour avoir beaucoup d'idées, comme on n'est pas un bon général pour avoir beaucoup de soldats. Chamfort.

Alphonse d'Aragon, le plus lettré des rois de son siècle, disait que pour entretenir la paix dans une famille, il faut enlever les yeux à la femme et les oreilles au mari.

Noël, ô grande Nuit

Noël! grande Nuit! Nuit de la sainte Etable!
La Vierge a son enfant, et d'un coeur résigné,
Dans la crèche, il faut bien, met son cher nouveau-né
Que réchauffent le boeuf et l'âne, secourables.

Bethléem! Voix du ciel! Vision ineffable.
Annonçant "Gloire et Paix" aux bergers étonnés,
O candide concours de pasteurs prosternés
Devant l'humble Sauveur sous ce toit misérable!

Dieu naissant sous César, sur la paille, transi,
Tu fais fi des palais pour nous apprendre ainsi
L'exquise humilité, le rien de la richesse;

Tu te fais tout petit pour t'approcher de nous;
Et Ta bonté nous aide à nous mettre à genoux,
Et l'on vient humblement adorer Ta faiblesse.

Albert FERLAND.



Vos repas des fêtes seront un succès sur toute la ligne si vous vous approvisionnez à notre

EPICERIE et BOUCHERIE
DEMANDEZ NOS
LIQUEURS ET
BONBONS

A toute notre clientèle et nos amis nous souhaitons.

Un Joyeux Noël
et une
Bonne et Heureuse Année

MAGASIN VICTORIA
Adrien Cholette

77, rue Alexandre, Tél. 106, Valleyfield



A l'occasion de Noël et du Nouvel An je suis particulièrement heureux d'offrir à tous mes clients et amis ainsi qu'au public en général

Mes plus sincères souhaits d'un

Joyeux Noël

- et -

Bonne et Heureuse Année

Magasin Victoria
ALFRED THEORET,

Coin Larocque et du Marché, Téléphone 400, Valleyfield, P.Q.



Meilleurs voeux
d'un

Joyeux
Noël

et d'une

Heureuse Année

Alida Goyette,

rue Champlain,

Valleyfield, P.Q.

Joyeux Noël
Bonne et Heureuse
Année

A tous ceux que nous avons eu le privilège de servir au cours de l'année qui s'écoule à tous nos clients et au public en général.



NOUS OFFRONS
NOS MEILLEURS VOEUX

Valleyfield Laundry

74, rue St-Laurent, Tél. 310, Valleyfield



Joyeux Noël

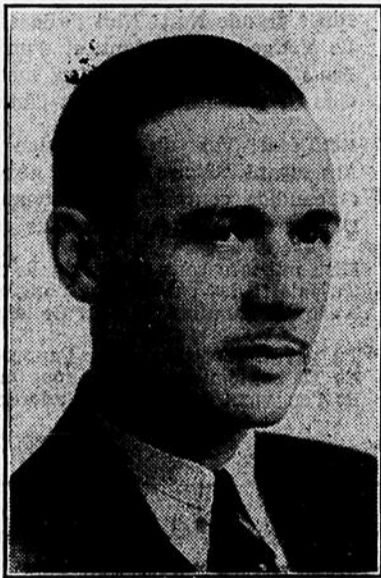
Bonne et Heureuse Année

Je remercie mes nombreux clients et amis, ainsi que la population de Valleyfield et des environs pour l'encouragement et je sollicite le même patronage pour l'avenir. Je m'efforcerai de donner toujours le meilleur service.

Valleyfield Radio Service

Eddy Bissett, Prop.
23, rue Nicholson - Tél. 139 - Valleyfield

MAGASIN UNITED
5c à \$1.00



ALFRED BARRETTE
Gérant

Remercie sa nombreuse clientèle de l'encouragement reçu au cours de l'année qui s'achève et espère la même coopération pour l'année 1939.

— A TOUS —
Le Gérant et son personnel souhaitent

Un Joyeux Noël

- et -
Une Heureuse Année

ST-URBAIN

Nomination

M. Arthur Dulude a été nommé à l'unanimité marguillier pour la partie de la paroisse dite "Rang de la Rivière des Fèves", en remplacement de M. Antonio Mallette qui sortira de charge le 1er janvier.

De nouveaux changements ont été apportés à la coopérative d'industrie laitière pour la paroisse de St-Urbain.

A la dernière assemblée des membres du conseil de la coopérative, il a été décidé de réengager M. Bernard Vinet comme premier fabricant de beurre et M. Albert Lazure comme second fabricant. Ce dernier remplacera M. Henri Dubuc.

Egalement d'après entente, M. Philorum Doré a été nommé délégué pour la coopérative de St-Urbain à toutes les conventions d'industrie laitière concernant les coopératives. M. Doré, accompagné de M. Bernard Vinet, partit, lundi dernier, pour St-Hyacinthe afin d'assister à la convention d'industrie laitière qui a lieu ces jours-ci.

Grâce à un octroi du gouvernement et de notre paroisse même, la

route sera ouverte pour la saison d'hiver à tous les véhicules. Nous aurons également le service d'autobus par la route Montréal-St-Jean-Christostôme.

Carnet social

Samedi soir dernier, Mlle Liliane Lazure recevait quelques amis intimes.

Mlle Marthe Bissonnette des Cèdres, en fin de semaine chez Mlle Solanges Ste-Marie.

Mlle Marie-Rose Laberge passe une huitaine à Montréal, chez ses parents.

M. Laurier Monnière est à Montréal.

Mme Omer Lazure passe quelques jours à Montréal.

Mlle Gilberte Trépanier était l'invitée de Mlles Demers de St-Isidore, en fin de semaine.

Mme Honoré Myre est en visite à Plattsburg, chez Mme Provençal.

Mlle Marie-Rose Séguin passe quelques jours à Montréal.

Mlles Jeannette Turcot et Marie-Claire Bouthillier de Lacolle, en visite chez Mlle Gabrielle Faucher.

Soir de Noël

Soir de Noël... Devant le foyer qui s'éteint, L'esprit, vagabondant au firmament des rêves, Evoque, tour à tour, dans le passé lointain, Les heures sans tristesse et qui furent si brèves...

Et les Noël d'antan qui ne reviendront pas, Les Noël de l'enfance — illusions naïves! — Ont des voix comme en deuil, des voix qui parlent bas, De monotones voix infiniment plaintives.

Elles disent, ces voix, les rêves d'autrefois, Et les petits souliers mis dans les cheminées, Et la joie au réveil... Ah! les dolentes voix Qui viennent de si loin, du fond de tant d'années!

Elles disent encore, — et combien doucement! — Les caresses des sœurs et les baisers des mères, Les premiers mots chantés comme un gazouillement, Les jours sans passions, sans désirs, sans chimères!

Mais pour le pauvre épris d'intimité, Seul en ce triste soir, quelle mélancolie! Dites-moi, n'est-il pas quelque part un Léthé Où tout l'ancien bonheur à tout jamais s'oublie?...

Soir de Noël... Voici la messe de minuit, Et les cloches sonnant au loin dans le silence, La neige épand sur tout un blanc manteau d'ennui, Et c'est un peu la nuit sans aube qui commence...

Où sont-ils les Noël d'autrefois, où sont-ils? Et nos illusions, où sont-elles allées?... Verrons-nous reverdir encor d'autres avrils, Et les fleurs des pommiers neiger dans les allées?...

10,798 prêts acceptés au Crédit Agricole

L'Office du crédit agricole poursuit activement sa besogne. — A date, il y a 10,798 prêts acceptés représentant un engagement de \$25,211,314.41.

Une statistique que communique l'Office du crédit agricole se rapportant aux prêts payés au 30 septembre 1938 et au 31 octobre 1938, intéressera sûrement le public.

L'Office a payé durant octobre 1938, \$1,288,540.00, ce qui indique que le travail de recherche de titres se poursuit à belle allure.

Il sera certainement intéressant pour le public d'apprendre que sur un total de 7,566 échéances, il n'y a que 9 emprunteurs à excéder, dans le paiement de l'annuité due, le délai de trente jours accordé. Comme on le voit, les agriculteurs prouvent au public en général qu'ils ont à cœur d'acquiescer, à la date convenue, les engagements pris.

Suivent des chiffres se rapportant aux prêts payés au 30 septembre 1938. Nous y joignons également les statistiques attestant le nombre et le montant de prêts payés durant le mois d'octobre 1938:

RECAPITULATION	
Nombre de prêts payés	7561
Grandeur de la propriété, donnée par les emprunteurs:	
Arpents	631,692
Acres	362,767
Montant demandé par les emprunteurs	\$19,622,236.18
Estimation municipale de la propriété	23,316,492.08
Estimation de la ferme et des bâtisses par les estimateurs locaux:	
Valeur au comptant	33,799,504.11
Valeur de vente à terme	37,621,123.30
Assurances en vigueur lors de la demande ..	13,403,644.38
Actif déclaré par les emprunteurs	61,206,156.88
Passif déclaré par les emprunteurs	19,846,474.69

termes

Roulant de la ferme:
Valeur des animaux 6,683,360.26
Valeur du matériel .. 6,135,741.77
Total du roulant de la ferme \$12,819,102.03

St-Anicet

M. et Mme Wilfrid Mandeville et Mme Roméo Girard de Montréal étalent en visite chez M. Evangéliste Quenneville, en fin de semaine.

C'est avec plaisir que nous remercions nos clients et amis, pour l'encouragement reçu au cours de l'année qui s'écoule.



Je souhaite à tous et chacun de nos clients et amis
UN JOYEUX NOËL et une
BONNE et **HEUREUSE**
ANNEE.

La Cordonnerie Hogue & Frère
366, Blvd. du Havre, Bellerive,
Valleyfield, Qué.

"Le Pétrole"

La maison Geo. Beausoleil & Cie, de Montréal, vient de publier sous ce titre une intéressante brochure qui traite du "Pétrole," de son origine, sa production, son avenir.

Cette brochure est l'oeuvre de M. Henry Laureys, directeur honoraire de l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales de Montréal et président de la compagnie Sunray Petroleum Corporation.

On peut se procurer une exemplaire de cette intéressante publication gratuitement en faisant la demande à la maison Geo. Beausoleil & Cie, 477 St-François-Xavier, Montréal.

Joyeux Noël
Bonne et Heureuse Année
Avec nos sincères remerciements pour l'encouragement reçu Nous espérons que le public qui a été satisfait de notre service nous accordera son patronage dans l'année future comme dans le passé.

Dominion Stores
A. LAFRANCE, gérant
207, rue Victoria - Tél. 369 - Valleyfield



Joyeux Noël
et
Bonne et
Heureuse
Année

A TOUS CEUX QUI NOUS HONORENT DE LEUR PATRONAGE DANS LA CITE ET LA REGION

N. A. Ostiguy
215, VICTORIA VALLEYFIELD

Une voiture heurtée par un camion, samedi

On transporte Mme Cyrille Girard à l'Hôtel-Dieu

Un camion de Monet Transport a frappé, samedi soir, sur la rue Victoria, près du bureau de poste la voiture de Mme Cyrille Girard pour la briser en plusieurs morceaux et projeter l'occupante sur le pavé.

Selon les témoins de l'accident, le camion de Monet Transport conduit par M. Armand Bougie, se dirigeait à l'ouest de la rue Victoria quand en rencontrant une autre automobile il ne vit pas l'attelage arrêté à quelques douze pieds du trottoir.

Il appliqua brusquement les freins

quand il réalisa qu'il y avait un obstacle sur sa route mais la surface glissante de la rue empêcha l'arrêt immédiat du camion.

Mme Girard fut projeté sur le pavé sous le choc et M. Bougie se porta immédiatement à son secours pour mandier le docteur Larroche qui la fit conduire à l'hôpital. La blessée ne souffre cependant que de contusions légères.

C'est la deuxième fois que le même camion conduit par le même chauffeur frappe la même femme sur la même rue.



JOHNNY LASCELLES, gardien des buts des Braves a accompli un exploit en blandissant les Rapides de Lachine.

Le provincial continuera de payer

Assemblée remise à demain soir

L'assemblée régulière du Conseil de Salaberry de Valleyfield a été remise à demain soir à cause du nombre de délégations qui attendaient nos édiles municipaux pour le règlement de certains problèmes urgents.

Me Jean-Paul Cossette, avocat, a rencontré le Conseil pour la question de l'abbatoir de M. David

Lynch. La solution n'a pas encore été donnée et l'on se demande si l'on continuera les démarches pour forcer M. Lynch à discontinuer l'abbattage de ses animaux dans les limites de la Cité.

Une délégation du club de hockey Valleyfield a discuté longuement la demande d'un octroi municipal. Nous apprenons que tous les échevins, à l'exception de M. Hébert, ont donné leur parole qu'ils voteraient un octroi au Club de Hockey lors du prochain budget. Le club de hockey compte sur cette coopération pour couvrir un déficit réel de plusieurs centaines de dollars. Au cours d'une entrevue pour les travaux de chômage, M. Delpha Sauvé, député provincial, a affirmé qu'il continuerait les travaux de la Cité aussi longtemps que possible mais sans promettre une durée fixe. Le gouvernement provincial continuera de payer les hommes embauchés par la Cité.

L'assemblée régulière aura lieu demain soir.



Je souhaite à tous mes amis et à tous ceux que j'ai eu l'honneur de servir durant l'année qui s'écoule, UN JOYEUX NOEL et une BONNE et HEUREUSE ANNEE

TAVERNE VINET
Alex. Demers, commis

NOEL
- et -
JOUR de L'AN
Service de trains supplémentaire entre
VALLEYFIELD-COTEAU
Renseignements complets dans les indicateurs en vigueur ou sur demande des agents.
CANADIEN NATIONAL

La Valleyfield a triomphé du Shawinigan

Au pointage de 6-2, dans une joute régulière de la provinciale

DESPELTEAU

Les Braves de Valleyfield ont triomphé des Cataractes de Shawinigan Falls, mardi soir, à l'aréna de Valleyfield par le score de 6-2.

Par cette victoire les Braves ne sont qu'à une demie partie en arrière du Cornwall qui est en première position. Despelteau a été l'étoile des Braves en scurant deux points et en participant à un autre.

ALIGNEMENT

Valleyfield— Shawinigan—
Lascelle..... Buts Bellemare
Godin..... Défenses Frenette
Gromoll..... Défenses Matte
Hamel..... Centres .. Archambault
Mentzel..... Ailes Goulet
Cholette..... Ailes Proulx
Valleyfield subs.: Philbin, Despelteau, Grabowski, Gagnon, Ranger, Laplante, Boyer, Peer.

Shawinigan subs.: Titcombe, A. Gauthier, Béliveau, Lavoie, F. Gauthier, Bergeron, Moussette.

Arbitres: Contant et Meunier.

SOMMAIRE

Première période
1—Shawinigan: Moussette .. 5.16
2—Valleyfield: Despelteau (Peer, Grabowski) 6.03
3—Valleyfield: Despelteau (Grabowski, Peer) 7.30
Punitions: Hamel, F. Gauthier, Despelteau, Bergeron.

Deuxième période
4—Valleyfield: Cholette 16.20
5—Valleyfield: Grabowski (Despelteau) 19.43
Punitions: Matte (2), Bergeron, Ranger, Frenette.

Troisième période
6—Valleyfield: Cholette (Hamel, Mentzel) 6.56
7—Valleyfield: Ranger (Gagnon, Boyer) 10.46
8—Shawinigan: Béliveau (Archambault, Lavoie) ... 19.57
Punitions: Godin, Frenette, Gromoll.

St-Louis de Gonzague

M. et Mme Richard Martin de Fort Covington, N.Y., en visite pour quelques jours cette semaine, chez M. et Mme J. B. Quenneville.

M. et Mme P. Langlois et leur famille de Tupper Lake, N.-Y., chez M. et Mme A. Normandeau et aussi chez M. et Mme Joe Leblanc.

M. Aristide Quesnel de St-Anicet, chez M. et Mme Emery Leblanc.

M. Omer Saumier de Lacolle chez M. et Mme J.-B. Quenneville.

M. et Mme Louis Plante en promenade à Montréal, la semaine dernière.



Souhais du Président
- DE -
l'Harmonie
- DE -
Valleyfield

A l'approche des grandes fêtes, il me fait plaisir de présenter à tous les membres ainsi qu'au public en général, mes voeux les plus sincères d'un

Joyeux Noël

et d'une

Bonne et Heureuse Année

Arthur Vinet, président

de l'Harmonie de Valleyfield

Puisse 1939

APPORTER

SANTE ET PROSPERITE

A NOS

CLIENTS ET AMIS

A QUI NOUS

SOUHAITONS DE JOYEUSES FETES

Marchand Frères,

209, Victoria

Valleyfield

THEATRE BELLERIVE

Programme double
- pour -
les 24-25-26-27 décembre

"Stablemates"

- avec -

WALLACE BEERY - MICKEY ROONEY

- aussi -

"Flight to Fame"

- avec -

CHARLES FARRELL - JACQUELINE WELLS

Actualités - Sujets Courts



MEILLEURS SOUHAITS
D'UN

Joyeux Noël

à tous mes clients et amis

que l'année 1939
apporte à tous

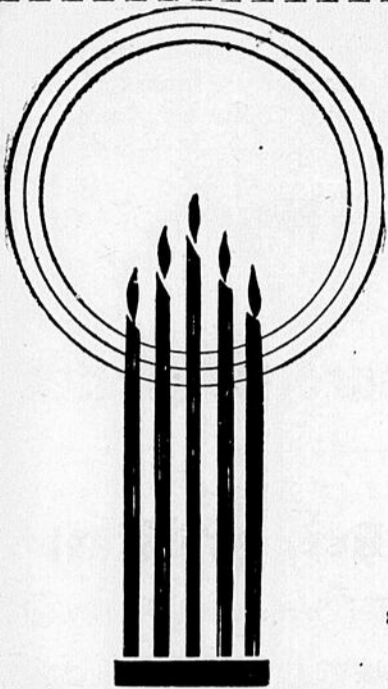
La Joie, le Bonheur, la Prospérité

T. A. Laniel

ACHETER AU MAGASIN DE M^{LE} ROSE LALONDE

VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND CHOIX DE ROBES DE TOILETTES, MANTEAUX DE FOURRURE DE TOUTS GENRES DE FANTAISIE, BAS, GANTS, FOULARDS, BOURSES, LINGERIE DE TOUTS GENRES ET ENFIN UN CHOIX TRES VARIE D'ARTICLES

LE PERSONNEL DU MAGASIN AINSI QUE M^{LE} LALONDE SOUHAITE A TOUS—



Avec mes plus sincères remerciements pour l'encouragement reçu au cours de l'année 1938

Nous souhaitons à tous et chacun de nos clients et amis

UN JOYEUX NOEL
et une
HEUREUSE ANNEE

Pool Room Giroux

Giroux & Frère, Prop.
85, Ave. Grand'Ile Tél. 453
Bellerive, Valleyfield, Qué.



Que 1939 soit pour nous tous une année de prospérité et de rénovation commerciale dont l'achat chez nous est et sera toujours le principal facteur.

A tous nous souhaitons,
UN JOYEUX NOEL
et une **HEUREUSE ANNEE.**

SPECIALITE: Viandes de toutes sortes, Commandes par téléphone remplies avec soin, attention spéciale aux enfants. Livraison à domicile. Satisfaction garantie.

DONAT LEBEUF,

EPICERIE - BOUCHERIE,

87-91, Ave. Grand'île, Tél. 128, Bellerive
VALLEYFIELD, QUE.

A tous les Syndiqués

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, le Président et les officiers du Syndicat du Textile, ainsi que leur aumônier, offrent leurs meilleurs vœux à leurs membres, aux familles de leurs membres et à toute la population. A nos gens nous souhaitons des salaires assez élevés et un travail plus régulier, mais surtout un esprit profondément chrétien qui leur aide à faire face à toutes les épreuves et un grand esprit de discipline qui encourage et soutient les chefs dans leurs légitimes revendications. A nos familles nous souhaitons le bonheur le plus stable au foyer même par les joies du devoir accompli, par l'autorité des parents toujours bien respectée, et par la bonne entente entre tous. Au public nous souhaitons d'être toujours bien renseigné sur les activités des syndicats, et de comprendre de mieux en mieux le bien-fondé de leur existence et l'importante sociale de leur mouvement.

M. l'abbé Grondin,

Aumonier,

Syndicat Catholique National de Textile

Le Couvoir Coopératif de Sainte-Martine en 1939

Le Couvoir de Sainte Martine espère avoir une production de 10,000 dindonneaux en 1939

(Par Roger oBileau)

10,000 dindonneaux, tel est l'objectif de ce Couvoir pour la prochaine saison. Il convenait que le district agronomique No 12, comprenant les comtés de Châteauguay, Laprairie, Napierville, Beauharnois et Huntingdon, fût le premier à s'organiser pour la production et la vente de dindonneaux d'un jour; car les statistiques font voir que la population des dindons y est là, la plus considérable de la Province.

De fait, les élevages de 250 à 500 dindonneaux sur une même ferme ne sont pas rares surtout dans le comté de Laprairie, où l'on trouve dans certaines paroisses, une moyenne de 225 dindonneaux par élevage. La Société Coopérative Agricole de Ste-Martine, organisation de cultivateurs progressifs, fondée sur des bases solides, il y a à peine 5 ans, et dont le chiffre d'affaires dépasse \$35,000.00 par année, a compris la nécessité qu'il y a pour la Province de Québec de réduire son importation de dindonneaux étrangers, mal qui tend à se propager malheureusement beaucoup trop.

Pour remédier à cet état de choses il n'y avait qu'un remède: **Produire ces dindonneaux dans la province même**, au profit des agriculteurs de chez nous. Il y a déjà près de trois ans que la Société Coopérative Agricole de Ste-Martine travaille lentement mais sûrement à parfaire l'organisation d'une section de son couvoir, destinée à la production de dindonneaux de race Bronzé (type de marché) de haute qualité pour la chair; et ce n'est que cette année que cette société a pu réaliser son ambition.

A cette fin il a fallu acheter et installer à grands frais, un incubateur de forte capacité, de même qu'un cabinet d'éclosion, modèles 1939; ces deux machines équipées tout spécialement pour l'incubation et l'éclosion d'oeufs de dindes.

On nous dit que plusieurs essais ont déjà été tentés ailleurs où l'on faisait incuber des oeufs de dindes dans des incubateurs équipés pour des oeufs de poules et que les résultats furent toujours plus ou moins satisfaisants. C'est pourquoi le Couvoir de Ste-Martine a préféré bien mûrir son projet avant de le mettre à exécution, et faire les sacrifices nécessaires pour se procurer les machines les plus modernes.

Les fournisseurs d'oeufs de dindes pour incubation ont été choisis avec beaucoup de soin afin de pouvoir produire des dindonneaux de qualité pour la vente; tous ces producteurs, moins quelques exceptions, sont des éleveurs vétérans possédant une longue expérience dans l'élevage des dindons. De ce fait ils pourront produire des dindonneaux provenant de 25 à 30% d'oeufs de dindes adultes. Comme on le sait les dindes adultes produisent des oeufs qui font éclore des dindons plus gros et plus vigoureux.

Des règlements sévères ont été décrétés tant pour l'alimentation et le logement des reproducteurs que pour le poids, l'âge, la couleur, la forme des oeufs à incuber. Tous les mâles placés à la tête de tous les troupeaux, et cela presque sans ex-

ception, proviennent de la même lignée, l'une des meilleures au Canada, et n'ayant aucun lien de parenté, même éloigné avec les femelles qui leur seront accouplées.

Aucun reproducteur n'est atteint d'un défaut de plumage, d'une déformation quelconque de l'ossature ou d'un cas de disqualification. Une sélection rigoureuse de tous les sujets reproducteurs a été pratiquée par l'Instructeur avicole du district No 12, qui est, comme nombre d'éleveurs le savent, l'un des juges officiels des classes de dindons, non seulement à nos meilleures expositions provinciales, mais aussi à celles de l'Ontario et tout particulièrement à celle d'Ottawa, depuis nombre d'années.

Vingt-cinq troupeaux d'élevage composés de plus de 500 dindes et de 50 dindons de race "Bronzé" auront, comme objectif, la production de 10,000 à 12,000 dindonneaux pour le printemps de 1939.

Cela veut dire que, en prenant en considération les chiffres qui ont été publiés encore tout dernièrement par la plupart des journaux, le Couvoir de Ste-Martine pourra produire, dès le printemps prochain, et presque à lui seul, le même nombre de dindonneaux qui ont été importés des autres provinces et même des Etats-Unis au printemps de 1938, soit 12,000 à 15,000.

Ces dindonneaux produits dans la province de Québec, issus de sujets forts, vigoureux et non apparentés, acclimatés depuis longtemps, auront l'avantage d'être plus facile à élever que les sujets importés, d'où qu'ils viennent. Il y a aussi la question du transport de même que les longs trajets en chemins de fer qu'il ne faudra pas perdre de vue.

Tous les mâles placés à la tête des troupeaux sont des sujets d'élevage de choix provenant du troupeau de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine. La moyenne de poids, sans engraissement, à l'âge de 6 mois, est de 22 livres. La moyenne de poids des femelles, dans tous les troupeaux d'élevage, est la suivante: dindes adultes, 16 livres; dindes de l'année, 13 livres.

On a dit que des règlements sévères ont été décrétés.

De fait, chaque membre fournisseur s'est engagé, par écrit, à respecter les 26 clauses réglementant leur admission comme membre producteur. Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails. Qu'il suffise de mentionner en passant quelques-unes de ces clauses.

b.—Lorsqu'un membre possède plus d'un groupe de 12 femelles, chaque groupe doit être gardé séparément avec chaque mâle.

c.—Les reproducteurs doivent être logés dans une bâtisse convenable pour la nuit mais avoir accès au dehors tout le jour. Cette bâtisse devra être approuvée par l'instructeur avicole et l'agronome de comté.

d.—Dans aucun cas un mâle devra servir à la saillie de plus de 12 femelles; défense absolue de faire saillir des femelles appartenant à des non-membres, sous peine d'expulsion.

(Suite à la page 13)



à tous nos clients

Nous remercions sincèrement voulu nous accorder leur patronage l'année qui s'achève, et nous continueront leur encouragement redoublerons nos efforts pour dans le futur.

Pharmacie

Rue Victoria Tél. 398



Nous profitons de l'occasion tous nos clients un cordial encouragement au cours se termine et nous espérons tion de ce patronage

A Tous nos clients
Un Joyeux Noël et
et **Heureuse A**

La Succession Isaie
105-11, rue St-Laurent Tél. -

Achetons

Chez No

NOÛL -- 79 - 85 rue du Marché, -- C'EST ECONOMISER


GENRES AVEC GARANTIE DE 2 ANS, DRAPERIES, RIDEAUX, PARURES DE CHAMBRES, DOUILLETES EN SATIN, NAPPES
 DE D'ARTICLES POUR CADEAUX DES FETES. PRIX REDUITS POUR FIN DE DECEMBRE.

A TOUS—JOYEUX NOEL ET UNE NOUVELLE ANNEE HEUREUSE ET PROSPERE.

JOYEUX NOËL
 et **BONNE** et **HEUREUSE ANNEE**

nos clients et amis
 sincèrement ceux qui ont bien
 leur patronage au cours de
 l'année, et nous espérons qu'ils
 nous encouragent. Nous
 faisons tous nos efforts pour les bien servir

Pharmacie Perron
 Tél. 398 Valleyfield



de l'occasion pour adresser à
 un cordial merci pour leur
 patronage au cours de l'année qui
 nous espérons la continua-
 tion de leur patronage pour 1939
 à nos clients et amis

**Noël et une Bonne
 Heureuse Année**

Monseigneur Isidore Quenneville
 Curé T. - 123J - Valleyfield



Invitez-nous

**Dernière assemblée du
 Syndicat du Textile**

Le Syndicat Catholique National du Textile, de Salaberry de Valleyfield, a tenu, lundi soir dernier, dans le sous-sol de la cathédrale, sa dernière assemblée pour l'année courante.

On a proposé et secondé, qu'un montant soit voté pour la publicité dans Valleyfield comme dans les autres centres. Cette publicité consiste à faire imprimer pendant quatre ou cinq semaines, environ deux mille exemplaires, pour montrer aux ouvriers quelques rapports de l'enquête Turgeon.

Le Président, M. Raoul Théoret, lut ensuite quelques lettres du président fédéral, M. Albert Coté, sur les démarches, faites, dans le but de décider l'office de nous donner, une nouvelle ordonnance pour remplacer l'ordonnance no 8.

M. le Président lit ensuite le premier circulaire:

"QUELS RAPPORTS EXISTENT-ILS ENTRE LES GAGES DES OUVRIERS TEXTILES CANADIENS ET CEUX DES AUTRES PAYS?"

Tel était le titre d'une annonce que publiait dans les journaux il y a quelque temps la DOMINION TEXTILE. Et celle-ci, citant les chiffres du Bureau International du Travail, prétendait que le Canada est un pays qui paye des gages élevés dans les textiles. Déclaration tendancieuse à laquelle nous nous devons de faire la mise au point suivante:

La Compagnie DOMINION TEXTILE a puisé ses renseignements aux pages 288 et 289 du premier volume du Bureau International du Travail sur l'industrie textile dans le monde, mais dans ce rapport, si l'on en vient à la conclusion que le Canada et les Etats-Unis sont les pays où les salaires sont les plus élevés, ce n'est pas sans d'importantes restrictions comme celle-ci, par exemple. Au Canada, l'enquête n'a porté que sur certains établissements et dans ceux-ci que sur certains genres de travail qui exigent une certaine connaissance et une longue pratique comme les fileurs et les tisseurs, d'hommes et femmes, em-

ployés dans la production du coton et de la laine peignée et cardée. Cependant qu'aux Etats-Unis l'enquête fut plus complète et couvrit tous les établissements, ce qui permet, comme le dit le Bureau International du Travail, de donner des renseignements plus complets et plus surs. A la page 290 du même rapport, au tableau 8, on verra les taux de salaires-heures suivants: (en cents):

	Hommes	
	Fileurs	Tisseurs
Canada	—	25.80
Etats-Unis du Nord	35.60	36.80
Etats-Unis du Sud .	28.80	33.20
	Femmes	
	Fileurs	Tisseurs
Canada	19.40	24.70
Etats-Unis du Nord	31.40	35.80
Etats-Unis du Sud .	27.00	32.20

L'on constate qu'au Canada les salaires sont inférieurs de sept centins et demi l'heure comparés à ceux des Etats du Sud, et de onze à douze centins si on compare avec les Etats-Unis du Nord.

Sur cette même question, l'honorable juge Turgeon, à la page 178 de son rapport, dit: "En janvier 1937, les employés de la Dominion Textile Company travaillèrent environ cinquante heures par semaine pour toucher une moyenne de \$14.72, tandis que ceux des filatures américaines travaillèrent un peu moins de quarante heures pour gagner \$15.43. La moyenne pour les Etats-Unis tient compte des usines du nord et celles du sud." Ce qui représente un salaire-heure de \$0.29.44 pour les employés de la Dominion Textile et de \$0.3 pour les employés américains, laissant une marge de \$0.07.56 cents en moins pour les employés de la Dominion Textile. Mais pourquoi aller chercher dans d'autres pays la preuve des bas salaires payés par certains employeurs du Québec lorsqu'on peut voir à la page 178 du rapport du juge Turgeon, dans le tableau 54 comparant les salaires des employés du textile dans l'Ontario et le Québec, un écart de quatre à sept cents l'heure, toujours au détriment des employés de notre province.

(A suivre)

St-Zotique

Samedi soir, le 26 novembre, il y eut, à l'hôtel White House de St-Zotique, un banquet organisé par M. Louis Bergevin de Montréal, en l'honneur de notre député fédéral, M. le Dr Fauvette, pour le remerciement des octrois qu'il a obtenus pour le village de St-Zotique. On remarquait à la table d'honneur, M. le député et son fils, M. le curé de St-Zotique, M. Louis Bergevin, organisateur, le docteur J. Hébert de Coteau Station, Dr Déguire de Coteau-du-Lac et M. J.-B. Turcotte, président du banquet.

Parmi les invités, on remarquait MM. Armand Cuerrier, Gaston Bissonnette, Donat Hamel, Edouard Bariteau, M. Georges Pilon, Hector Leblanc, Jos. Léger, Arthur Génier, Napoléon Pilon, Jos. Méthot, Omer Méthot, Idège Levac, Albert Rochon, maire du village et une quarantaine d'autres. Plusieurs discours ont été faits par les invités de la ta-

ble d'honneur. M. le député fut le premier à adresser la parole.

Va et vient
 Mme Colard était de passage chez M. J.-B. Turcotte.

La famille Emile Pilon de Montréal ainsi que son frère Henri, chez M. Nap. Pilon de St-Zotique.

M. Ovila Cuerrier de passage chez ses parents.

M. Edmond Haynes était dans sa famille dernièrement.

M. Arthur Vadeboncoeur, Mme Chaussé et l'avocat Vadeboncoeur et sa famille, à leur maison de campagne.

Mlle Jeannette Pilon chez ses parents.

MM. Trefflé Samson et Paul Sauvé en visite chez Mme J.-B. Sauvé.

La famille Clément Langevin de Montréal, de passage à St-Zotique.

M. Victor et Mlle Juliette Deslongchamps, chez ses parents à St-Zotique.



Nos meilleurs souhaits d'un Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année 1939 à tous nos amis, aux clients de la Banque Canadienne Nationale en particulier ainsi qu'à tous et à chacun des citoyens de la Paroisse de Bellerive.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
 succursale de Bellerive, Qué.
 J.-C. HAINAULT, gérant.

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, je suis particulièrement heureux d'offrir à tous mes clients et amis

Mes plus sincères souhaits d'un

Joyeux Noël
 et d'une
Bonne et Heureuse Année

NEW BALMORAL HOTEL
 ARTHUR VINET, Prop.
 136, rue Alexandre, Tél. 864, Valleyfield



Que Noël et le Nouvel An apportent à tous nos clients, ainsi qu'à la population du Quartier Bellerive

BONHEUR, SANTE, PROSPERITE
 pour l'an 1939

A tous et chacun de nos clients et amis, nous souhaitons un

Joyeux Noël
 et une
Bonne et Heureuse Année

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
 Succursale Bellerive
 69, Ave. Grand'Ile - - - Bellerive
 Valleyfield, Qué.
 Félix Borduas, Gérant

Beau succès du théâtre amateur à St-Louis de G.

Un éclatant succès a couronné la soirée dramatique et musicale organisée par des jeunes gens de St-Louis de Gonzague. Un auditoire nombreux formé en grande partie de la population de St-Louis et d'un grand nombre de visiteurs des paroisses environnantes a suivi avec un vif intérêt les péripéties du drame, "Yvonic", et applaudi les facéties de la comédie "Ambassadeur au Japon."

Parmi les hôtes d'honneur on remarquait M. le chanoine Perrault; les Révérends Frères de St-Timothee, le F. Croteau, autrefois de St-Louis, M. le maire Daoust, M. le maire J.-A. Larin et autres.

Les acteurs, dirigés par M. le vicaire Boissonneault et par le Rév. F. Directeur du Collège, firent preuve d'un réel talent artistique, du premier au dernier. "Yvonic", personnifié par le jeune Marchand, enfant de douze ans, a soulevé à plusieurs reprises des applaudissements nourris. Les spectateurs ont apprécié l'effort des jeunes amateurs par d'heureux commentaires.

M. et Mme Philippe Boyer firent les honneurs de leur maison à un

groupe d'intimes après la représentation et l'on se sépara très tard dans la veillée, emportant le meilleur souvenir d'une soirée qui mériterait certainement d'être répétée dans nos différents centres. Une haute valeur morale se dégage de cette pièce "Yvonic"; le dynamisme de ses caractères et sa portée éducatrice contribueraient chez nos jeunes à développer un sentiment, une conviction trop peu en éveil et si rarement suscitée dans nos familles et notre système scolaire: l'honneur.

Théâtre d'amateur, peut-être. Sûreté de métier, j'en doute. Mais qui prétendra qu'on joue la comédie sans y mettre son adresse et beaucoup de son coeur?

UN INVITE.

Il y a trois actes de gouvernement: éclairer, soutenir, combattre; éclairer les aveugles, soutenir les faibles, combattre les ennemis.

Lacordaire.

La bonne humeur est le plus grand charme de la vie.

Renan.

NOUVEAU GERANT




La Compagnie d'assurance sur la vie "Canada Life" annonce la nomination de Monsieur George C. Girard au poste de Gérant de sa Succursale de Québec, située à St-Jean, P.Q. Monsieur Girard était Gérant de District à St-Jean depuis le mois d'août 1934.

Il débuta au service de la Compagnie à Montréal en novembre 1919, à titre de caissier de la Succursale pour la Province de Québec. En mars 1929, il fut nommé Assistant Secrétaire et Gérant de bureau de cette même succursale.

En 1931, Monsieur Girard se rendit au Siège Social de la Compagnie à Toronto, pour occuper le poste d'Auditeur-Inspecteur et, tel que mentionné, fut nommé en août 1934 Gérant de District pour Québec Ouest.

VOEUX
DE
L'HONORABLE
MARTIN B. FISHER
TRESORIER DE LA
PROVINCE.



† †

Il me fait plaisir de transmettre aux citoyens de cette région par l'entremise de "La Gazette de Valleyfield," mes meilleurs voeux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année.

MARTIN B. FISHER,
Trésorier de la Province de Québec

A Tous mes Clients et Amis



UN JOYEUX NOEL
et une
HEUREUSE ANNEE

A. A. CADIEUX

Tailleur,
42, Ste-Cécile, Tél. 197
Valleyfield



**A TOUS
JE SOUHAITE
UN JOYEUX NOEL
- et -
UNE HEUREUSE ANNEE**

Que 1939 voit la réalisation
de vos désirs.

Paul Viau,
Agent,
Plymouth - Chrysler

Nuit de Noël

La cloche des beffrois sonne à toute volée...
Sur le flanc des côtes, au fond de la vallée,
Brûle joyeusement, dans l'âtre des aïeux,
La bûche de sapin. Les maisons s'illuminent,
Courbés sur leurs bâtons, les vieillards s'acheminent,
Evoquant tour à tour des souvenirs pieux.

On entend tout à coup de glorieux cantiques...
La terre parle au ciel. Et sous les hauts portiques
Des temples merveilleux élevés par la foi,
Et sous le frêle arceau de la pauvre chapelle,
La foule émue accourt. Quel spectacle t'appelle,
Etrange multitude, et d'où vient ton émoi?

C'est la nuit de Noël!... Nuit calme et parfumée,
Qui berce mollement la lande accoutumée
Au murmure des eaux, au vol des papillons...
C'est la nuit de Noël! Nuit glacée, éclatante,
Qui s'ouvre sur nos champs comme une immense tente,
Ou les ensevelit dans ses blancs tourbillons.

La foule accourt!... Des lieux où le soleil se lève,
Et des lieux où le vent transperce comme un glaive;
Du midi plein d'arôme et du couchant obscur,
La foule accourt, joyeuse, en ses habits de fête,
Sous les feux de l'étoile ou malgré la tempête,
Par les chemins de neige ou les clos de blé mûr.

Elle vient saluer le plus grand des mystères.
Dans leurs chants inspirés, les prophètes austères
L'avaient promis. Et siècle après siècle s'en va,
Et, prosterné devant l'humble Vierge Marie,
Tout le monde chrétien adore, chante et prie,
Dans l'amour et la foi, le Fils de Jéhova.

Pamphile LEMAY.

Gâter un enfant c'est manquer aussi tristement que possible au respect qui est dû à la dignité de sa nature, à l'intérêt que réclament ses destinées et son bonheur.

Pour
LE MAL DE TÊTE
LES TABLETTES
ZUTOO
Vous soulageront
promptement



Pour
LE MAL DE DOS
MAL DE REINS
LAVESSE
LA PROSTATE
LE RHUMATISME
PRENEZ
Les Tablettes **KIMO**
EN VENTE PARTOUT



**SOUHAITS DU
CHEF DE POLICE
ET FEU DE
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD**

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Nouvel An, il me fait plaisir de remercier toute la population de la précieuse collaboration qu'elle m'a accordée dans l'accomplissement de mon devoir.

Mes meilleurs voeux d'un

Joyeux Noël

et d'une

Heureuse Année

Arthur Hébert

Chef de Police et Feu



DIAMOND CREATIONS
\$37⁵⁰

Joyeux Noël

et

Bonne et Heureuse Année

Avant d'acheter vos cadeaux des FETES, venez voir notre assortiment et vous convaincre des aubaines que nous offrons à cette occasion.

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

Montres — Bagues — Sets de Toilette —
Cendriers — Sets à Coquetel — Argenterie
— Horloges — Etc.

LE MAGASIN DES CADEAUX

J. P. BRODEUR

201 Victoria,

Tél. 111

Valleyfield

Soir de décembre

Je remets sur le feu qui s'éteint une bûche,
Elle crépite et ronfle avec un bruit de ruche,
Et la flamme joyeuse, ici d'un rouge sang,
Là bleue, a des effets, dans l'ombre, ravissants.
Je songe en écoutant ce que le bois chantonne,
Et voici que, soudain, son refrain monotone
Me ramène en plein cœur des forêts de chez nous.
N'est-ce pas ce murmure un peu triste et si doux,
La brise qui, le soir, s'épanche dans nos chênes?
Puis l'ouragan, là-bas, dont la voix se déchaine?
Et, s'échappant aussi de la bûche, parfois,
Ce parfum, n'est-ce pas le parfum de nos bois?
Or, j'évoque, charmé, le sifflement des merles,
Les taillis, les muguetts où frissonnent des perles...
Et mille souvenirs, en revenant vers moi,
Ramènent avec eux mon enfance; et, d'émoi,
J'oublie et rêve, heureux, en ce soir de décembre:
La forêt tout entière est entrée en ma chambre!...

Alphonse BOURGOIN.

Hemmingford

A Plattsburg, jeudi dernier, Mme W. Gagné, Mlle Jeanna Deneault, Mme J. M. Benoît, M. Roland Gagné, Mlle Claire-Marie et Elianne Lacasse, M. et Mme Wilfrid Lacasse et Maurice Lacasse, M. et Mme E. Perron, Mlle Stella Brogan et Georgette Perron.

M. Tom Brogan de Plattsburg, chez M. J. Brogan, dimanche dernier.

Mme F. Vernon et Mlle V. Vernon de Lachine de passage ici samedi dernier, à la rencontre de M. F. Vernon, ingénieur du C.N.R.

M. et Mme E. E. Bernard, M. et Mme R. Hamel de Plattsburg, à dîner chez M. O. Lacasse, dimanche.

M. Marc Gilbert, I.C., de Montréal, chez M. O. Lacasse, jeudi dernier.

Mme Pierre est de retour après avoir passé trois semaines à Hudson Falls et Cohoes, N.Y.

M. et Mme Hermas Fortin, Pierrette et Gaétan, en fin de semaine chez Mme A. Lacasse, à St-Jean.

M. et Mme R. B. Benoît et leurs enfants Claude et Collette de Montréal, en fin de semaine chez M. D. T. Benoît.

M. et Mme Phil Duprey de Ausable Forks, en fin de semaine chez M. A. Bourdon.

M. et Mme O. Lacasse, M. Marc Lacasse, Mlle C. et I. Lacasse, et les petites Marie et Christine Gilbert de passage à Montréal, dimanche.

Mlle Annette Marchand de Montréal, chez sa soeur, Mme H. Beaudin.

Ormstown

Va et vient

M. et Mme François Thibault et leur fille Marie-Ange sont allés à Montréal, jeudi dernier.

Mlle Grace Lindsay de Montréal est venue passer quelques jours chez sa mère, Mme William Lindsay.

La semaine dernière, Mme Napoléon Lefebvre est allée à Montréal, visiter sa petite fille, Marie-Jeanne.

Dimanche dernier, M. et Mme Antonio Lapalme et Mlle Laurette et Jeanne Lapalme ont passé la journée à St-Lambert.

La semaine dernière, Mlle Albertine et Jeannette Forget ont passé la fin de semaine à Montréal, visitant M. et Mme Donat Pethel.

Mlle Alice Charbonneau était de passage à Montréal, samedi dernier.

Dimanche dernier, M. Philorum Brault fut élu marguillier en remplacement de M. Elzéar Bergevin. A cette occasion, un groupe d'amis se réunissait chez M. et Mme Brault. Étaient présents à cette réunion: MM. Donat et Roméo Brault, frères de M. Philorum Brault, MM. et Mmes Elzéar Berge-

vin, Albert Lalonde, Alfred Soucy, Delma Lepage, Alfred Bourgoïn, Théophile Reid, François Thibault, Laurent Prévost, Roméo Guérin, Orphir Beauchamp, Raoul Guérin, Arthur Allen, Joseph Labelle, Emile Prévost, Elzéar Prévost, Mlle Georgianna et Diana Bergevin, Béatrice Lauzon, Lucille Beauchamp, Marguerite Brault, Lauréa Guérin, Rita Tremblay et Lucienne Labelle, MM. Eugène Sauvé, Pierre Reid, Honoré Montcalm, Charles-E. Parent, Fabien Guérin, Lorenzo Brault, Jules, Roméo et Emile Cartier, Uldège Prévost, Aloysius Forget, Domina Beaulieu, Albert Reid, Louis Emond, Antonio Laberge, Armand et Ulric Beaulieu, Herménégilde Beaulne, Eddy Hooker, Edmour Bazinet, Ernest et Wilfrid Beaulne, Germain Bourgoïn, Sylvio Brière, Henri Roy, Albert Labelle, Arthur Beaulne, Josaphat Beauchamp, Léo Dumas, Léonard Smith, Réal Lauzon et Alexandre Allen. Il y eût danse, après quoi on servit un excellent goûter. La musique leur fut fournie par MM. Albert Reid, Louis Emond, Jules et Emile Cartier.

Ste-Barbe

Décès

Le 14 décembre, en l'église paroissiale de Ste-Barbe, fut échanté par M. le curé Morand, le service de Mlle Yvette Major, âgée de 18 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, 3 frères, Léo, Armand, Léopold dont deux religieux; 5 soeurs, Sylvia, (Mme Emilien Trudel), Juvénile, Rita, Gabrielle, Alice. Les porteurs étaient MM. Réal Daoust, Georges Daoust, Isaïe Daoust, Marcel Major.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Autre décès

Le 12 décembre, en l'église paroissiale de Ste-Barbe, fut chanté par M. le curé Morand, le service de M. Honoré Lalonde. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Praxède Daoust, 5 fils: Henri, Paul, Adélar, René, Réal; 2 filles: Annette et Anita. Les porteurs étaient MM. Roch Lalonde, Omer Lalonde, Wilfrid Lalonde, Aimé Galipeau, Oscar Daoust, Arthur Lalonde. L'inhumation a eu lieu au cimetière du même endroit. Le défunt était âgé de 50 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.



Joyeux Noël
et
Bonne et Heureuse
Année

à nos clients et à tous les citoyens de Valleyfield

JOS. LAFLEUR

Manufacturier de portes et chassis

88, NICHOLSON

VALLEYFIELD

A tous nos clients et amis de Valleyfield et des environs, nous présentons nos meilleurs voeux de

JOYEUX NOËL

et de

Bonne et Heureuse Année

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont encouragés dans le passé et espérons qu'ils nous donneront encore leur encouragement dans les années à venir.

**AVANT D'ACHETER VOS CADEAUX
VENEZ VISITER NOTRE MAGASIN**

Leduc & Prieur

Rue Victoria

Tél. 188

Valleyfield

Joyeux Noël
et
Bonne et Heureuse
Année

à tous nos clients et amis

J. O. Clermont Ltée.

Bois de construction — Portes et chassis



Beauharnois

Triduum

Dimanche, se terminait le triduum des enfants de Marie par une réception solennelle dans la congrégation des nouvelles aspirantes Enfants de Marie. Le prédicateur du triduum, le Rév. Père Laurin, O.P., fit le sermon de circonstance, et exhorta ces nouvelles élites de Marie-Immaculée à une conduite meilleure et au bon exemple. Un magnifique programme de chant fut exécuté par le chœur des Enfants de Marie, et Mlle Fleurette Trottier de Montréal se fit entendre dans deux pièces choisies. Nous savons que Mlle Trottier, brillante artiste, prête chaque année son concours à la belle fête de l'Immaculée-Conception et nous la remercions.

Travaux au Collège

Les travaux au collège de Beauharnois sont en grande voie d'avancement. En effet, les travaux à l'extérieur avancent rapidement. Les fenêtres sont posées et l'on commence à travailler à l'intérieur.

Patinoire

Il est définitivement certain que nous aurons notre patinoire. Les travaux sont commencés et on attend seulement une température plus froide. Le contrat relatif à l'éclairage est donné, et enfin, tout sera prêt dans quelques jours, ce qui nous permettra d'avoir notre patinoire comme les villages voisins.

Prochain mariage

On annonce le mariage de M. René Gervais de notre ville, fils de M. Zénophile Gervais, à Mlle Simone Payant de Notre-Dame de Grâce.

Funérailles

Mercredi matin, eurent lieu en l'église paroissiale, les funérailles de Mme Bousquet de cette ville.

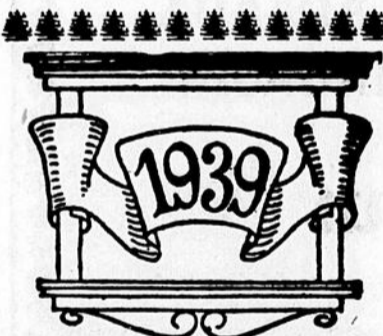
Les quilles

Semaine du 10 décembre

Grosses quilles

BANQUE CAN. DU COM.—

H. Verth	169	143	145	457
R. Demers	170	143	145	445
L. Gagnier	136	149	167	452



A l'occasion de Noël et du Nouvel An, je suis particulièrement heureux d'offrir à tous mes clients et amis mes plus sincères souhaits d'un

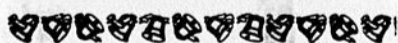
JOYEUX NOEL

et BONNE et HEUREUSE ANNEE

EDGAR PELCHAT

Barbier

61, Ave. Grand'He Bellerive
Valleyfield, Qué.



Meilleurs souhaits
d'un
JOYEUX NOEL
et d'une
HEUREUSE ANNEE
A tous mes clients et amis.

Gérard Guindon

47, du Marché, Valleyfield



A. Tessier	198	174	143	515
G. Bayard	147	188	150	485
				2354

J. W. KILGOUR—

L. Leduc	201	221	181	603
Gas. Allard	224	162	188	574
Ger. Allard	127	191	186	504
R. Laroche	200	143	140	483
J. Primeau	190	160	191	541
				2705

J.-N. MARCHAND—

J. Marchand	163	148	174	485
O. Bourgie	156	179	141	476
E. Parent	176	180	155	511
A. Gaboury	207	178	134	519
R. Julien	183	147	165	495
				2486

BRITISH AMERICAN OIL—

A. Gaudreault	183	170	158	511
W. McRea	162	184	173	519
M. Gaudreault	122	144	190	456
R. Myre	164	143	175	482
P. Marchand	174	235	177	586
				2554

CHATEAUGUAY—

D. Plante	174	172	145	491
E. Giroux	187	113	154	454
G. Bayard	200	144	149	493
W. Caron	191	184	121	496
E. Thibert	221	172	190	583
				2517

J. W. KILGOUR, Clos—

C. Deschambeault	134	154	170	458
R. Grenier	154	156	134	444
Dummy	122	149	110	381
Parent	159	154	128	441
R. Gendron	177	164	181	522
				2246

BANQUE CAN. NAT.—

E. Sullivan	182	206	156	544
H. Primeau	175	213	158	546
G. Banville	166	133	112	411
B. Philibert	152	180	132	464
R. Robineault	186	180	160	506
				2471

THIBERT ET FRERES—

H. Thibert	200	154	204	558
C. Duquette	181	171	163	515
J.-P. Thibert	133	131	128	392
A. Thibert	195	177	177	549
T. Frappier	191	156	180	527
				2541

H. S. P. M. Ltd.—

R. Demers	144	159	119	422
D. Currie	174	171	156	501
R. Gendron	187	125	149	461
Ger. Allard	145	113	258	
W. McRae	128		128	
				2291

Position des équipes Le 10 décembre 1938

	G	P	Pts
Cardinals	15	3	21
Phillies	13	5	18
Dodgers	11	7	15
Giants	9	9	11
Pirates	2	9	10½
Cubs	6	12	8
Reds	5	13	7
Bees	5	12	5½

Hommes "Big Ten"

P.-E. Leduc	142.9
R. Gendron	135.2
Tr. R. Orr	131.1
J. Primeau	126.4
D. C. Currie	123.8
A. Boucharde	115.2
C. A. Benjafield	114.9
A. Tessier	114.3
L. Gilmore	113.8
A. Barry	113.5

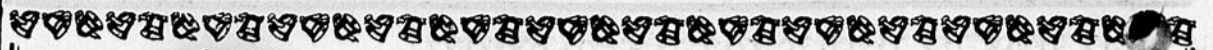
Filles "Big Ten"

J. Verth	109.0
L. Huot	101.8
R. MacDonald	85.6
F. Good	86.9
A. Gariépy	83.3

Ste-Martine

Naissance

A M. et Mme Napoléon Cécyre née Labrosse est née une fille qui fut baptisée, le 11, sous les noms de Marie-Françoise, Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Normandeau de Belœil-Station, Qué.



Joyeux Noël

A tous nos clients et amis

Que la Nouvelle Année
vous apporte

Joie, Bonheur et Prospérité DANDURAND FRÈRES

Bois de construction

178, Jacques Cartier,

Valleyfield, Qué.



Cazaville

Mercredi dernier eurent lieu en l'église paroissiale de St-Anicet, les funérailles de Mme Delobelle, née Marie-Louise Durocher. Plusieurs paroissiens de Cazaville assistaient à ces imposantes funérailles.

MM. Israël et Emélio Latreille assistaient aux funérailles de M. Anicet Latreille de Summerstown, Ont.

M. Gérard Lécuyer, de Ste-Martine rendait visite à la famille Xavier Beaulne, dimanche.

Mlles Bernadette Yelle et Lorraine Quesnel étaient de passage à Montréal, récemment.

M. et Mme Camille Hart, de Massena, N.-Y., rendaient visite à des parents.

M. Aristide Quesnel, de Lacolle, Qué., passe trois semaines de va-

cances chez ses parents.

Des maraudeurs se sont introduits chez M. George Shearer la semaine dernière et se sont accaparés de plus de soixante poules.

La Providence n'abandonne jamais ceux qui ne s'abandonnent pas.

Cardinal Baudrillart.



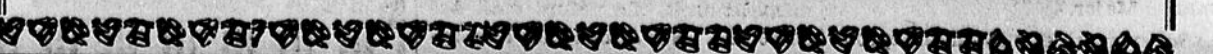
Joyeux Noël Heureuse Année

La belle fête de Noël est encore à nos portes. Elle nous arrive comme une messagère de joie, une créatrice d'émotions bienfaisantes qui réchauffent le cœur de l'homme dans cet univers de froideur. C'est le temps des tendresses, de l'expression des sentiments les plus chauds. Noël est comme la porte ouverte d'une demeure invitant à un hospitalité chaleureuse, lorsque au dehors la neige tombe en grésil et qu'au firmament la lune semble être gelée dans son lit glacé.

Depuis de nombreuses années Valleyfield a toujours trouvé en ce magasin un accueil sincère, respirant une franche amitié. On y a reçu les clients non seulement comme des acheteurs, mais comme de vrais amis.

Aujourd'hui, à cette phalange d'amis toujours croissante, cette maison offre ses meilleurs souhaits de Noël et du Nouvel An.

LA CIE DION LTEE



Châteauguay

Va et vient

MM. et Mmes E. Leduc, Emile Deslauriers, leurs enfants, Mlle Albertine Deslauriers, tous de Lachine, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Chèvrefils, jeudi, le 8 décembre.

Mlle Marie Contant de Châteauguay Village était en promenade à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Jeanne Ferron, de passage à Montréal, vendredi dernier.

Mlle Léonie Bourdon était en visite à Montréal, en fin de semaine. **Nouveau marguillier**

M. Josaphat Poirier de Woodlands a été nommé marguillier en

remplacement de M. Alphonse Faubert de Bellevue, marguillier sortant de charge.

Samedi soir, le 17 décembre, avait lieu en la salle Dorais, une grande séance organisée par les jeunes gens de Châteauguay au profit des oeuvres sociales. La pièce jouée fut: "Le gardien du phare". La salle était si comble qu'il fallut la répéter. Un artiste réputé, M. Eugène Daigneault, dirigeait nos acteurs. **Travaux à l'église.**

Les travaux faits cet automne à notre église St-Joachim de Châteauguay sont terminés. Nous aurons pour la Noël une église très rafraîchie et des plus accueillantes.



Maurice Leduc

présente à tous ses clients, amis et à la population de Valleyfield, ses vœux les plus sincères à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An.

LES PRODUITS DE LA FERME

32, Nicholson, — Valleyfield



Cazaville

M. et Mme Charles Trépanier et la famille Etienne Trépanier étaient les invités de M. et Mme Ph. Deniger, Huntingdon.

Mlles Estellé, Cécile, Odette, Lucile et Rita Trépanier seront de pour les vacances de Noël.

Cette semaine, à l'école Finnegan No. 2 ainsi qu'à l'école de Cazaville, il y aura séances organisées par les élèves. Il y aura aussi distribution de jolis cadeaux.

M. Aristide Quesnel de Lacolle est en vacances dans sa famille.

Il y a une règle pour juger les hommes, même sans les connaître; il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs.

De Maistre.

PROVINCE DE QUEBEC

District de Beauharnois Dans la Cour du Magistrat
ERLE C. MARTIN, avocat, membre en règle du Barreau de la Province de Québec, de la Ville de Huntingdon, District de Beauharnois, Demandeur;

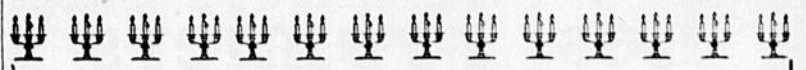
R. A. DUNN, de la ville de Noranda, District de Hull, Défendeur. Il est ordonné au défendeur R. A. DUNN de comparaître dans le mois. Salaberry de Valleyfield, ce 13 décembre 1938

OSTIGUY & SANTOIRE,
G. C. M.

ADESTE FIDELES

Merveilleux appel des cloches en cette nuit radieuse! Il semble qu'à leur voix, le Paradis va s'ouvrir sur nos têtes, et que les enfants n'auront plus de chagrins, les hommes, plus de grandes douleurs, et les vieillards, plus de tristesses; car Dieu est né pour apaiser nos misères, et nous ouvrir les célestes parvis. Adeste, Fideles! Accourons tous par la pensée vers cet humble réduit où s'accomplit pour tous les humains "la seule chose nécessaire". Trêve donc à nos soucis, à nos aëaires, à nos vaines agitations! Une grande étoile a paru dans les cieux. . . Laissons là tout le troupeau, qu'il erre à l'aventure!

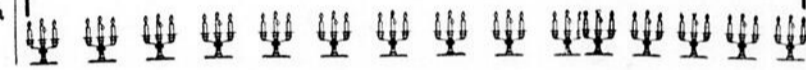
Jean des Blés.



Les Officiers du Conseil 1180 des Chevaliers de Colomb offrent aux autorités civiles et religieuses ainsi qu'à tous les membres et leur famille, leurs meilleurs souhaits à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Que la nouvelle année apporte à toute la population le bonheur et la prospérité.

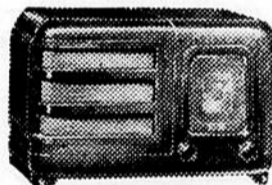
Le Conseil 1180



Le plus beau cadeau est un Radio

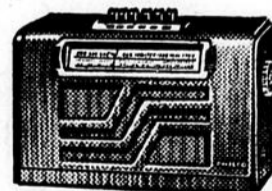
PHILCO

Petit --
mais puissant



PHILCO
3A1 CB
\$29.95

Le cadeau idéal pour Noël! Philco 5 lampes à haute efficacité — Audio Pentode — vitesse de syntonisation réduite. Cadeau illuminé — joli modèle — Bas prix.

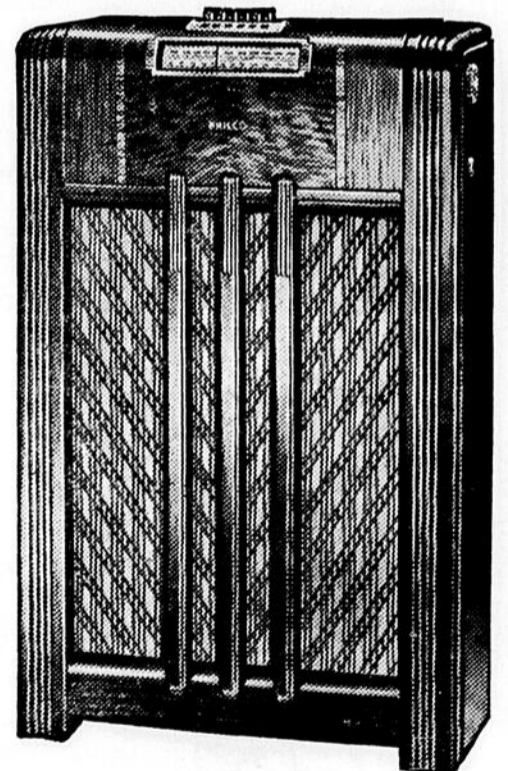


PHILCO 317T
Syntonisation automatique sur cinq postes — cadran visuel très large — Cabinet moderne en noyer.

\$59.95

\$ 29.95
ET PLUS

Modele console
avec syntonisation
automatique pour
vos postes preferes



Ce merveilleux PHILCO 317F - 1939 - vous donne la syntonisation automatique avec une bande de contrôle — cadran illuminé — Tonalité, sélection et sensibilité excellentes. Ecoutez-le!

\$79.95

TERMES FACILES

A tous, nous souhaitons
JOYEUX NOEL et HEUREUSE ANNEE

Il me fait plaisir à l'occasion de Noël et du Nouvel An

de remercier mes clients pour l'encouragement qu'ils m'ont donnée durant l'année 1938 et je leur souhaite

UN JOYEUX NOEL et un BONNE et HEUREUSE ANNEE.

Magasin Billette,

rue St-Laurent, — Valleyfield, Qué.

A L'OCCASION
DE NOEL ET
DU NOUVEL AN



Je suis particulièrement heureux d'offrir à tous mes clients et amis mes plus sincères souhaits d'un

JOYEUX NOEL et d'une
HEUREUSE ANNEE

J.-Gérard Bélanger,

Assurances - Placements
Crédit Anglo-Français Ltée.,

48, Ste-Cécile, Tél. 802, Valleyfield

M. HALLE

Radio - Ferronnerie - Laveuse

128-30, rue St-Laurent - Valleyfield

Les Premiers dans nos Ecoles

ECOLE MARIE-ROSE nov. 1938
Garçons—Classe enfantine: Yvan Tessier, Marcel Poirier, Réal Daigneault, Gérard Benoit.

Filles: Marie St-Onge, Jacqueline DeBray, Hélène Laurin, Marguerite Payant.

1e année, garçons: Albert Mercier, Gabriel Lefebvre, Léo Houle, Maurice Laberge; Filles: Reina Lacroix, Denise Cardinal, Cécile Hainault, Marguerite Maher.

2e année, garçons: Jean Reid, Victor Grégoire, Roger Legault, Germain Lessard; Filles: Léona McSween, Rita Durocher, Gisèle Daigneault, Jeannine Chartrand.

3e année, filles: Mariette Benoit, Claudine Laberge, Marguerite St-Onge, Yolande Lacroix.

4e année, filles: Monique Lemieux, Claire Laurin, Fernande St-Onge, Thérèse Deschamps.

5e année, filles: Jeanne Reid, Muriel Teny, Marie Poirier, Jacqueline Dubois.

ECOLE STE-CECILE, nov. 1938

7e année: Charlotte Leduc, Lucille Ladouceur, Réjane David, Simone Lebeuf.

6e année: Thérèse Loiselle, Fleurette Asselin, Emérentienne Page, Rolande Lefebvre.

5e année: Colombe Leduc, Liliane Leduc, Fleurette Marciel, Yvette Bonhomme.

5e année A: Elisabeth Gagné, Rita Lalonde, Lucille St-Denis, Renée St-Denis.

4e année: Gisèle Tessier, Lucille Tessier, Gisèle Poirier.

4e année A: Céline Chartrand, Yvette Renaud, Irène Lécuyer, Gertrude Beauchamp.

3e année: Thérèse Tessier, Yvonne Breault, Madeleine Walsh, Huguette Gibault.

3e année A: M. Claire Lalonde, Hélène Goyette, Gertrude Walsh, Laurette Lecompte.

2e année: Carmen Leduc, Thérèse Brisson, Simonne Léger, Réjane Leduc.

2e année A: Denise Durocher, Micheline Guidon, Rachel Lalonde, Georgette Lalancette.

1e année: Raymonde Cardinal, Ghislaine Asselin, Andrée Leblanc, Carmen Legault.

Cl. enfantine: Denise Léger, Gisèle Leduc, Blanche Soucy, Rachel Lepage.

ECOLE DE SALABERRY nov. 1938

VI année: Yvon Reid, McDonald Caza, Robert Loiselle, François Gagné.

V année: P. E. Langevin, J. Guy Philie, M. Hubert Lefebvre, Gérard Théorêt.

IV année: J. Paul Durocher, Eugène Maheu, Roger Poirier, Roy Hanna.

III année: Bruno Loiselle, Maurice Tremblay, P. Emile Audet, Pierre Goyette.

II année: Raymonde Leduc, Guy Frappier, Yvan Lamothe, Gilles Miron.

I année: Fernand Richard, Lucien Miron, Paul Loiselle, Marcel Beaulieu.

Cl. enfantine: Gérard Breault, J. Paul Frappier, Léo Gendron, Laurent Maheu.

ECOLE GARNEAU

Premiers des classes, novembre.
7e année, filles: Francoise Benoit, Yolande Quenneville, Rollande Lefebvre, Lucille Lalonde.

6e année, garçons: William Harper, Edgar Larocque, Jacques Benoit, Robert Brisson.

Filles: Marguerite Benoit, Madeleine Lacroix, Rallande Hémond, Gisèle Marleau.

5e année, garçons: Raymond Mainville, Herbey Harper. Filles: Jeannine Prégent, Alice Leblanc, Marielle Théorêt, Carmelle Vallée.

4e année A, garçons: Marcel Parent, Gérard Dumouchel, Raymond Clermont, Rolland Mercier. Filles: Reine-Aimée Oulmet, Marcelle Benoit, Marcelle Quimper, Irène Lalonde.

4e année B, garçons: André Malboeuf, Marcel Rivest, Gilles Poirier, Gilles Mailloux. Filles: Marguerite Chevrier, Marguerite Leboeuf, Lucie Mercier, Gisèle Proulx.

3e année A, garçons: Maurice Hainault, J. Paul Brault, René Leduc, Léo Gobeil. Filles: M. Claire Major, Suzette Benoit, Simone Leboeuf, Lucie Lalonde.

3e année, B, garçons: Quy Quenneville, Jacques Chasle, Marcel Myre, Aimé Brisebois.

2e année, garçons: Gilles Asselin, Claude Hurtubise, Johnny Watson, Philippe Dumouchel. Filles: Rita Leclerc, Thérèse Drouin, Rita Théorêt, Lorraine Morrissette.

1re année, garçons: Camille Poirier, Jean-Guy Emond, Léo Lacombe, René Mercier. Filles: Lucienne Vinet, Jacqueline Lefebvre, Jeannine Poitras, Mariette Degré.

Classe enfantine, garçons: Guy Tessier, Raymond de Bellefeuille, Gérard Legault, Philippe Rivest. Filles: Marielle Lalonde, Gaétane Proulx, Louise Quenneville, Lucille Morissette.

ECOLE N.-D. DE BELLERIVE

Premiers de classe, novembre, 1938
7e année, Mlle Rhéa Lemay, Mlle Lucille Langevin.

6e année, garçons: Agénor Dupont, Mirel McSween, Gilles Leroux Réal Loiselle. Filles: Marguerite Burton, Simonne Lupien, Thérèse Leroux.

5e année, garçons: Roland Guérin Gilles Rochefort, Lucien Leroux, Marcel Clément. Filles: Rachel Lepage, Yolande Chatel, Marguerite McSween, Liliane Noël.

4e année, garçons: Roger Delaronde, Roger Derepentigny, Roland Talbot, Raymond Godin. Filles: Jacqueline Bonhomme, Thérèse Léger, Irène Monette, Thérèse Lebeuf.

3e année A, garçons: Roma Poirier, Marcel Quesnel, Hubert Prévest, Robert Lupien. Filles: Madeleine Chatel, Solange Cardinal, Claire Galarneau, Thérèse Benoit.

3e année, garçons: Georges Lépérance, Raymond Rousse, Roger Gagnier, Normand Lépérance. Filles: Muguette Lavigne, Bibiane Thibault, Rita Saucier, Orietta Cuerrier.

2e année, A, garçons: Roger Séguin, Marcel Théorêt, Rolland Guérin, Lucien Guérin. B, garçons: J. Donat Loiselle, J. Guy Lemire, Bernard Quesnel, Jacques Nadon. Filles: Aline Dupont, Huguette Daoust, Thérèse Chatel, M. Marthe Renaud.

1re année, garçons: Jean-Marie Leduc, Marcel Chèvrefils, Jean Gauthier, Armand Lebel. Filles: Berthe Théorêt, Denise Allen, Lise Tremblay, Jacqueline Fortin.

Classe enfantine, garçons: Roger Duranceau, Robert Tessier, Yvon Lemire, Yvan Lalumière. Filles: M. Claire Dion, Yolande Beauchamp, Thérèse McSween, Madeleine Gauthier.

Classe anglaise: Beatrice Widmer, Thérèse Corcoran, Margerite Gauthier, George Dent, Joan Gauthier.

ECOLE EMARD

6e année: Léo Viau, Joseph Monette, Gérard Tessier, Jean M. Legault.

5e année: Pierre Cadieux, Eudor Benoit, Marcel Lalonde, P. Emile Blouin.

4e année: Jean Ménard, Robert Lemay, Jean-Guy Asselin, Bruno Bernard.

3e année: Gérard Leduc, Roger Faubert, Noël Leduc, Jean D. Poirier.

2e année: Marcel Renaud, Roméo Lalonde, J. Guy Montpetit, Henri Lemay.

1ère année: Jean-Claude Leduc, Aldas Allen, Jean-Paul Lemay, Louis Lalonde.

Le tirage de l'A.C.I.R.

Les heureux gagnants des prix de \$10, \$5, \$5, \$5 sont Mme Willie Bergevin, 29 rue Daniel, dont le billet portait le numéro 372; Mme Antoinette Trépanier, 94 Salaberry, billet no 741; M. Armène Leduc, 127 St-Louis, billet no 1980 et Mlle Rhéa Loiselle, 28 Champlain, billet no 1533.

Le tirage a eu lieu, le 20 décembre, à l'Ecole Normale en présence de MM. F. H. Cloutier, inspecteur d'écoles et Frédéric Girard, directeur des écoles de la cité, de plusieurs institutrices et des garçons de classes de 6e, 5e, et 4e année.

L'Association Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec, district no 12, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont encouragé par leur précieux apport. Toujours l'union fait la force et conduit au succès.

Le tirage a rapporté la jolie somme de \$123.51.
(Le Comité du tirage.)

N'est-ce pas s'accoutumer insensiblement à un grand mépris de son âme que d'avoir tant d'attache à parer son corps? —Bossuet

On peut briller par la parure mais on ne plaît que par la personne. —J.-J. Rousseau.

Des manières communes sont mises en relief par une toilette élégante ainsi que les fautes d'orthographe par une belle écriture.

Classe enfantine: Percy Garand, Gaétan Giguère, Noël Leboeuf, Conrad Renaud.



L'HOTEL MONT ROYAL

Tous les bateaux océaniques se rendent à Montréal — vous y allez peut-être vous-même! Soit que vous voyagiez par la ligne Cunard, White Star, Pacifique Canadien, Canadien National, Clarke, ou autres, vous vous agrémenterez à un point ou ni Carlier ni Colomb n'ont pu s'imaginer.

Une fois amarré au port de Montréal, après avoir parcouru les océans, vous vous rendez tout naturellement à la coquette HOTEL MONT ROYAL.

J.-ALDERIC RAYMOND
président

VERNON G. CARDY
vice-président et directeur-gérant



La femme est la première éducatrice; mais elle ne peut donner plus d'instruction qu'elle n'en a reçu elle-même; et si elle a reçu des idées fausses, elle les transmet à son enfant.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON



“MON PAPA peut parler plus loin que LE TIEN!”

Quand le papa de Pierrot Lebon lui dit bonjour par téléphone à 500 milles de distance, Pierrot fut dans l'émerveillement. Il ne put résister au désir d'étonner son petit voisin, et compagnon de ses jeux.

Lorsque vous vous absentez de la ville, faites comme Jean Lebon, téléphonez aux vôtres. Rien de mieux pour les rassurer à peu de frais.



Les réductions du tarif téléphonique—urbain et interurbain—au cours de 1935, 36 et 37, ont épargné près d'un million de dollars annuellement aux usagers du Québec et de l'Ontario.



Recevez les vœux de Asten-Hill Limited
pour
Noël et le Nouvel An
Meilleurs souhaits à tous nos employés
Joyeux Noël-Heureuse Année

Asten - Hill Limited

VALLEYFIELD, P.Q.

Prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 19 décembre, 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—Prix non définitivement établis. Select, 190 à 230 lbs. \$9.25 à \$9.50; prime \$1.00; bacon, 180 à 230 lbs., \$9.25 à \$9.50; boucher, 160 à 240 lbs., \$7.75 à \$9; léger, 120 à 160 lbs., \$8.75 à \$9; lourd, 240 à 270 lbs., \$8.75 à \$9; extra lourd, 270 lbs. plus, \$8.25 à \$8.50; truies, \$6.50 à \$7.50. Abattus, \$12.70.

VEAUX DE LAIT—Choix, \$9.50 à \$10; bon, \$9 à \$9.25; moyen, \$8 à \$9; commun, \$6 à \$7.

VEAUX DE CHAMPS—Bon, \$3.75 à \$4; moyen, \$3.50 à \$3.75; commun, \$3 à \$3.50.

AGNEAUX DU PRINTEMPS—Bons, \$8.50; 100 lbs ou plus, \$7.50; communs, \$6.50; non castrés, \$6.50. **VACHES**—Choix, \$4 à \$4.25; bonne, \$3.50 à \$4; moyenne, \$3 à \$3.50; commun, \$2.25 à \$2.50; très com., \$1.75 à \$2.

TAUREAUX—Choix, \$4 à \$4.50; bon, \$3.25 à \$3.50; moyen, \$3 à \$3.25; commun, \$2.50 à \$3.

BOUVILLONS—Choix, \$6.25 à \$6.75; bon, \$6 à \$6.25; moyen, \$5.25 à \$5.75; commun, \$4.25 à \$4.75; com. lég., \$3 à \$4.

TAURES—Choix, \$4.75 à \$5; bonne, \$4.25 à \$4.75; moyenne, \$3.50 à \$4; commune, \$2.50 à \$3.

MOUTONS—Bon, \$3.50 à \$4; commun, \$2 à \$2.50.

Prix de remise de la cooperative Fédérée de Québec Succursale de Québec
Semaine finissant le 17 décembre 1938

OEUFS—A, gros, 34c; A, moyens, 27c; A, poulettes, 26c; B, 24c; C, 21c.

POULETS ABATTUS (engraissés au lait)—A, 6 lbs et plus, 25c; B, 6 lbs et plus, 23c.

POULETS ABATTUS (sélectionnés)—A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 23c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21c; C, 6 lbs et plus, 18c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 17c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS—A, Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs, 12¼c; plus prime, \$1; B, bacon 140 lbs à 170 lbs, 12¼c; bouchers, 120 lbs à 170 lbs, 12c; légers, 100 lbs à 120 lbs,

12c; lourds, 170 lbs à 200 lbs, 11¼c.

AGNEAUX ABATTUS—Bons 14c. **Prix de remise cooperative Fédérée de Québec**
130 rue St. Paul Est., Montréal
Semaine finissant le 17 décembre 1938

POULES VIVANTES—A, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 17c; C, 4 lbs jusqu'à 4 lbs, 15c; coqs, 12c.

VOLAILES VIVANTES (poulets à rotir), gris—A, 6 lbs et plus, 19c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 17c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 14c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 11c.

ROUGES—A, 6 lbs et plus, 18c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 14c; D, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 11c.

N.B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS (engraissés au lait)—Bons, 14¼c; moyens, 13c; communs, 11¼c.

OEUFS—A, gros, 34c; A, moyens, 27c; B, 26c; poulettes, 26c; C, 21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABBATUES—A, 25c; B, 23c; C, 21c.

OIES ABATTUES—A, 18c; B, 16c; C, 14c.

LAPINS VIVANTS—5 lbs et plus, la lb, 10c.

PIGEONS VIVANTS—le couple, 15c.

POULETS ABATTUS (engraissés au lait)—Spécial, 6 lbs et plus, 25c; A, 6 lbs et plus, 24c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 23c; B, 6 lbs et plus, 22c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 21c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c.

POULETS ABATTUS (sélectionnés)—Spécial, 6 lbs et plus, 24c; A, 6 lbs et plus, 23c; A, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 22c; B, 6 lbs et plus, 21c; B, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 20c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 19c; C, 6 lbs et plus, 17c; C, 5 lbs jusqu'à 6 lbs, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c.

POULES ABATTUES (sélectionnées)—Spécial, 5 lbs et plus, 22c; A, 5 lbs et plus, 21c; A, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 20c; A, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 19c; B, 5 lbs et plus, 19c; B, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 18c; B, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 17c; C, 5 lbs et plus, 16c; C, 4 lbs jusqu'à 5 lbs, 15c; C, 3 lbs jusqu'à 4 lbs, 14c.

Prix de remise pour beurre et fromage
Semaine finissant le 12 décembre 1938

BEURRE FRAIS—No 1, pasteurisé, 21c; No 1, non pasteurisé, 20¼c; No 2, 20c.

Semaine finissant le 13 décembre 1938

FROMAGE—Blanc, No 1, 10¼c; No 2, 9¼c; colore, No 1, 10¼c; No 2, 9¼c.

Très important—Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. Montesquieu.

Un bon livre, un bon discours, peuvent faire du bien, mais un bon exemple parle bien plus éloquemment au coeur. Confucius.

Nous sommes tous plus ou moins échos et nous répétons malgré nous les vertus, les défauts, les mouvements et le caractère de ceux avec qui nous vivons. Joubert.

On fait souvent vanité des passions, même les plus criminelles; mais l'envie est une passion timide et honteuse que l'on n'ose jamais avouer. La Rochefoucauld.

Le couvoir coopératif de Ste-Martine . .

(Suite de la page 8)

e—Chaque année, achat du nombre de mâles reproducteurs de sang étranger requis, sous le contrôle de l'instructeur avicole.

f—Sélection et embaguage des reproducteurs par l'instructeur avicole.

g—Tous les sujets d'élevage doivent subir l'épreuve du sang.

h—Tous les oeufs seront incubés au couvoir de Ste-Martine. Seuls les oeufs de bonne grosseur, bonne couleur, bonne forme et à coquille saine seront acceptés.

i—Aucun oeuf ne devra être plus vieux que dix jours et il devra avoir le poids minimum requis.

Les membres producteurs d'oeufs de dindes ne se bornent pas à produire tout simplement des oeufs d'incubation et à vendre des dindonneaux d'un jour; ils s'engagent en plus à:

1o.—Elever chaque année pas moins de 100 dindonneaux de race pure et de préférence la "Bronzé".

2o.—A pratiquer seulement l'élevage artificiel; à construire ou aménager une colonie-éleveuse et un abri portatif et à se procurer un poêle-éleveuse, de même que les ustensils nécessaires à l'élevage hygiénique; abreuvoirs, trémies, etc.

3o.—A faire l'élevage sur du terrain neuf chaque année et, par conséquent, à établir un système de ro-

Souhaits de la

Garde Champlain Ind. INC.

Le Conseil de la Garde Champlain Ind. Inc. souhaite à tous leurs membres et à leurs amis

Un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année

LE CONSEIL DE LA GARDE CHAMPLAIN IND. INC.
C. THIVIERGE, correspondant

tation recommandé par l'agronome et l'instructeur avicole.

4o.—A prévenir tout contact entre les dindonneaux et les poulets par l'érection des clôtures nécessaires pour pratiquer l'élevage en semi-liberté.

5o.—A tenir une comptabilité très simple des dépenses et des recettes et à fournir un rapport des opérations à l'instructeur avicole.

Comme on peut le voir par ce qui

Pour toute demande de renseignements concernant l'élevage artificiel des dindonneaux, on n'a qu'à écrire au Gérant du Couvoir de Ste-Martine qui se fera un plaisir de communiquer telle demande à l'avisur technique du Couvoir, l'Instructeur Avicole du district agronomique No 12, et la réponse ne se fera pas attendre.

Section de l'Aviculture.

Prix Réduits JOUR DE L'AN

Entre tous les points au Canada

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du 30 déc., jusqu'à 2.00 p.m. le 2 janv. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, mardi, 3 janv. 1939.

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS UN TIERS POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du mardi, 20 déc., au lundi, 2 janv. inclus. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, samedi, 7 janv. 1939.

LES ROIS, 6 janv.

entre tous les endroits, Ottawa et à l'est dans les provinces Ontario et Québec

PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR

Départ à l'aller du jeudi, 5 janv., jusqu'à 2.00 p.m., vend., 6 janv. 1939. Le voyage de retour devra commencer avant minuit, lundi, 9 janv. 1939.

Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet — C'est un cadeau nouveau genre

PRIX REDUIT MINIMUM: 25c
Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien
McDONALD & ROBB, Agents
Valleyfield, Qué.



Les gens sages préfèrent les cadeaux Électriques.

Sincèrement Père Noël

Noël approche

Choisissez des Cadeaux ÉLECTRIQUES

Rendez-vous au magasin d'appareils électriques le plus près de chez vous, ou à notre salle d'exposition locale. Voyez ces merveilleux cadeaux électriques de conception moderne, à des prix convenant à toutes les bourses. Ce sont les plus beaux cadeaux.

Cafetières ☞ Fers à repasser ☞ Fers à friser ☞ Lampes
Horloges ☞ Thermoplastes ☞ Grille-pain
Chauferettes ☞ Balayeuses électriques ☞ Radios
et plusieurs autres articles jolis et commodes

THE
Shawinigan
WATER & POWER COMPANY

La Vie Sportive

Valleyfield blanchit les Rapides par 3-0

Johnny Lascelles est le héros de la joute en bloquant tous les lancers des hommes d'Albert Leduc —
Brillante performance de notre gardien de buts qui sauva à maintes reprises une situation dangereuse

DESPELTEAU, GRABOWSKI, CHOLETTE

Les Braves de Valleyfield ont blanchi les Rapides de Lachine, jeudi soir, par le score de 3-0 en présence d'une nombreuse assistance qui s'était massée dans l'Aréna de Valleyfield pour voir les nôtres triompher d'une façon décisive.

Johnny Lascelles a certes joué sa plus brillante partie de sa carrière dans la ligue provinciale alors qu'il bloqua tous les lancers des hommes d'Albert Leduc pour attirer les applaudissements de la foule en défilé.

Il fallait voir Johnny travailler dans ses filets pour réaliser sa brillante tenue aussi bien dans les mêlées près de ses filets que dans le jeu des passes directes et proches, pour déjouer tous les calculs des hommes d'Albert Leduc.

Tag Miller et Tony Demers n'ont pas réussi à le prendre en défaut malgré les nombreuses attaques et la victoire des Braves contre les Rapides de Lachine appartient certes à Johnny qui joua en professionnel sans faiblir un seul instant.

Despelteau a brillé dans sa nouvelle position en remplaçant De-neault sur l'avant. Il compta le premier point des Braves sur une passe de Grabowski. Celui-ci compta le deuxième point et Cholette le troisième.

A la première minute de la première période, Despelteau compta sur une passe de Grabowski après une montée sensationnelle qui électrisa les hommes d'Albert Leduc. Le gardien de buts Dion des Rapides bloqua un dur lancer de Hamel alors qu'il se trouva seul avec lui dans la zone. Gromoll commet une erreur et doit prendre un repos forcé au pénitencier. Les Rapides se lancent alors furieusement à l'attaque mais Johnny bloque tout et paralyse tous leurs efforts. Grabowski compta sur une passe de Peer et Johnny bloque ensuite deux lancers consécutifs de Tag Millar qui force le jeu dans la zone des Braves.

Le gardien de buts Dion s'attire les applaudissements de la foule au commencement de la troisième période alors qu'il bloque une attaque de trois Braves. L'arbitre des buts allume la lumière rouge mais les arbitres refusent d'accorder un point alors que la rondelle n'avait frappé que le poteau. Les Braves repoussent toutes les attaques des Rapides alors que Philbin purge une punition mineure.

Cholette augmenta l'avantage des Braves alors qu'il compta sur une passe de Mentzel après quatre minutes de jeu dans la troisième période. Johnny joue toujours d'une façon brillante et arrête tous les lancers des Rapides toujours à l'attaque.

La joute se termine par un blanchissage des Rapides d'Albert Leduc, mais celui-ci, bon sportif, félicita le coach Wilcox et ses hommes.

ALIGNEMENT

- | | |
|-----------------------------------|--------------|
| Lachine— | Valleyfield— |
| Dion.....Buts | Lascelle |
| R. Demers.....Défense | Philbin |
| Cameron.....Défense | Despelteau |
| Millar.....Centres | Hamel |
| I. Demers.....Aile | Cholette |
| James.....Aile | Mentzel |
| Lachine subs: Dupuis, Bastien, | |
| Larabe, Lalonde, Lilly, Armand, | |
| Majeau, McCormack. | |
| Valleyfield subs: Ranger, Boyer, | |
| Gagnon, Grabowski, Peer, Gromoll, | |
| Godin, Laplante. | |

Nous ne devons rien à la Q.A.H.A.

SOMMAIRE

Première période

- 1—Valleyfield: Despelteau (Grabowski) 1.27
- 2—Valleyfield: Grabowski (Peer) 10.43

Punition: Gromoll.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Majeau, Demers.

Troisième période

- 3—Valleyfield: Cholette (Mentzel) 4.35

Punitions: Bastien (2), Hamel.

"Nous ne devons rien à la Q.A.H.A. ni à la Ligue Provinciale Senior. Nous avons donné notre garantie à la Ligue Provinciale et tous nos rapports à la Q.A.H.A. Si ces messieurs ne peuvent contrôler leur comptabilité, ce n'est pas de ma faute. Quant à moi, je sais ce que le Club Valleyfield a payé à la Ligue Provinciale et à la Q.A.H.A. Nous avons toujours fait honneur à notre signature et je ne crains pas les foudres de ces messieurs. Si la Q.A.H.A. est en guerre avec les Ra-

pides de Lachine, nous n'avons pas à nous en mêler mais on cessera certainement de se servir de notre nom pour les intrigues de la Q.A.H.A."

Telle est la déclaration de M. Léo-Georges Perron, secrétaire-financier des Braves de Valleyfield en marge de la nouvelle parue dans La Gazette de Montréal, édition de mercredi, affirmant que les Rapides de Lachine et les Braves de Valleyfield n'avaient pas encore payé les \$500 de garantie à la Ligue Provinciale et donné leur rapport à la Q.A.H.A.

C'est une mauvaise publicité pour les Braves de Valleyfield et les directeurs ne toléreront certainement pas des déclarations aussi gratuites et mal fondées.

Joutes de hockey

Dimanche après-midi, le 25 décembre

VALLEYFIELD

- à -

LACHINE

Mardi le 27 décembre

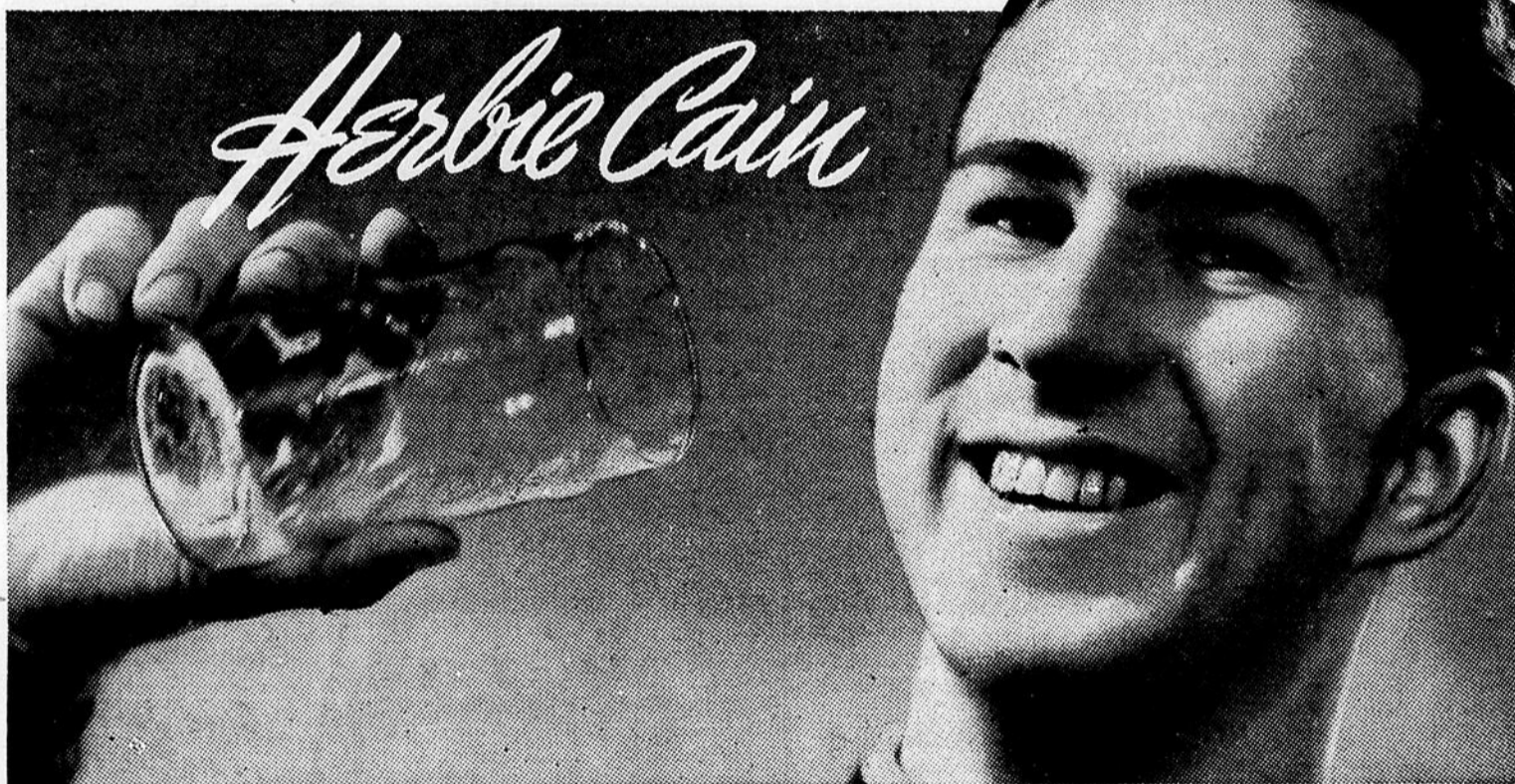
ST-JEROME

- à -

VALLEYFIELD

Joute d'exhibition

"C'est un plaisir que de se tenir en forme avec la bière BLACK HORSE" dit



LA rondelle est rapide comme l'éclair quand cette véritable charge de dynamite de 165 livres entre en action. L'un des lanceurs les plus sûrs et les plus vifs de la N.H.L., Herbie est réputé pour sa force, son énergie inépuisable et son audace.

A ceux qui lui demandent comment il fait pour se tenir en aussi excellente condition, Herbie répond: "Il n'y a pas de place sur la glace pour les gars qui ne savent pas prendre soin d'eux-mêmes. Pour jouer au hockey; il faut être en forme et, pour cela, il faut observer les règles d'un sain entraînement—bien dormir, manger de bon appétit et savoir se reposer. Après une partie mouvementée, je trouve qu'un verre ou deux de Bière Black Horse ont pour effet de relâcher la tension musculaire, de calmer les nerfs et de favoriser la détente. Je trouve aussi que c'est la bière la plus savoureuse du monde. Vraiment, c'est un plaisir que de se tenir en forme avec la Black Horse!"

Herbie Cain

étoile de l'équipe des Canadiens dit ceci: "Une bonne bière est un peu comme un bon patineur —on doit pouvoir s'y fier! C'est pour cela que je préfère la Black Horse. C'est la championne des bières—et, comme source de pure satisfaction, elle n'a pas sa pareille!"



Levure pour le SANG et les NERFS

La levure purifiée et enrichit le sang... renforce les tissus nerveux... renouvelle l'énergie

Houblon pour la DIGESTION

La saveur piquante du houblon aiguise l'appétit... tonifie l'estomac... accroît la sécrétion des sucs gastriques

Malt pour les MUSCLES

Le malt apporte des substances d'une haute valeur alimentaire... aide aux muscles à bénéficier le plus possible des aliments

La BIÈRE BLACK HORSE

FAITE À LA BRASSERIE DAWES, MONTRÉAL

Une source de pure satisfaction — et de bien-être

Brillante victoire des Braves sur les Olympics

Les Braves augmentent leur avance en triomphant facilement des Olympics par 5-2 dimanche dernier — Cholette, Hamel, Mentzel, Peer et Ranger comptent pour les nôtres qui se distinguent à l'offensive et à la défensive

LES COLOSSES DE BOSTON

Les Braves de Valleyfield ont continué, dimanche après-midi, leur série de victoires en triomphant facilement des Olympics de Boston par le score de 5-2 en présence d'une assistance assez nombreuse.

Les colosses de Boston ont débuté brillamment à la première période pour soutenir une attaque continue mais ils durent ralentir alure aux deuxième et troisième périodes alors que les Braves commencèrent à patiner à toute allure pour fatiguer les Olympics.

Ce fut une joute dénuée de toutes rudesses puisque les arbitres n'imposèrent que sept punitions mineures. Cholette, Hamel, Mentzel, Peer et Ranger comptèrent pour les Braves tandis que Guibord et Stubbs donnèrent les deux buts des visiteurs.

Les Olympics ont donné une brillante exhibition de hockey mais ils ne purent rivaliser en vitesse avec les nôtres moins pesant mais plus habiles. Le gardien de buts Frazier des Olympics a bloqué une foule de lancers qui semblaient des points certains.

La ligne Cholette, Hamel, Mentzel, a continué sa brillante performance et a fonctionné comme une véritable machine. Lax du Boston fut blessé par un lancer et dut subir trois points de suture.

Les hors-jeux sont nombreux au cours de la première période et Peer manque un point certain dès le début alors qu'il se trouve seul devant Frazier qui bloque. Godin attrape une punition et Johnny travaille ferme dans ses filets car les Bostonnais forcent le jeu. Costello a manqué le filet alors que Johnny tombe sur la glace. Cholette parvient à compter sur une passe de Mentzel, au cours d'une mêlée devant Frazier. Guibord égale les chances alors qu'il compte après un effort individuel.

Les Bostonnais se lancent à l'attaque dès le commencement de la première période et Godin est banni du jeu pour avoir retenu Spain en position de compter. Roland Boyer lance la rondelle accidentellement dans la figure de Lax qui dut subir trois points de suture. Costello patine à toute allure et parvient seul devant Johnny Lascelles qui bloque. Ranger étant au pénitencier, les Bostonnais travaillent dans la zone des Braves et à son retour, Ranger parvient seul devant Frazier. Mentzel, Hamel et

Cholette parvient à déjouer Frazier après une série de passes de toute beauté et Peer augmentent l'avantage de nôtres en comptant sur des passes de Despelteau et Gromoll.

Les Olympics comptent un autre point au commencement de la troisième période alors que Stubbs s'échappa pour prendre la passe de Spain. Les arbitres accordent un lancer de punition aux Braves, alors que Spain fit tomber Despelteau en position de compter. Frazier bloque le lancer de punition de Cholette. Théo ajoute un autre point au score alors qu'il accepte la passe de Cholette pour déjouer Frazier et Ranger s'échappe seul au cours d'une mêlée devant Johnny pour aller déjouer Frazier.

Lucien Leduc arbitre

Nous apprenons de source certaine que M. Lucien Leduc serait nommé sous peu arbitre de la Ligue Provinciale Senior. Il officierait sa première joute au commencement de janvier. Bravo! Voilà l'un des nôtres qui mérite cette considération et nous savons que tous les directeurs du club Valleyfield lui faciliteront la tâche pour le supporter cent pour cent!

Une déléation

Un groupe de directeurs des Braves de Valleyfield s'est rendu, hier soir, au comité des finances de la cité pour demander de l'aide financier. Il a fallu discuter longuement avant d'en venir à une entente. Seul M. l'échevin Hébert s'opposa à un octroi de la cité. Il faudra cependant attendre le prochain budget et MM. les échevins ont promis d'accorder tout leur support financier à l'organisation du Club Valleyfield Senior.

Ils se distinguent

Jules Cholette, Marcel Despelteau, Théo Hamel et Fernand Ranger jouent brillamment et semblent être en parfaite condition physique. Jules est toute une révélation depuis quelques joutes. Despelteau remplace Deneault sur une aile et ne s'en laisse guère imposer par Peer et Grabowski. Théo mérite certes plus d'encouragement du pu-



Gin DE KUYPER

40 onces \$2.80 26 onces \$2.00 10 onces 90¢

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

blic. C'est l'homme de confiance pour parer aux situations difficiles. Le jeune Ranger est tout-à-fait solide malgré son poids léger. Il ne craint pas la mêlée et continuera certes d'augmenter son pointage.

Johnny est là

Johnny est un peu là! Johnny a battu Lachine! Johnny a sauvé la joute! En effet, notre gardien de buts s'est amélioré de cent pour cent depuis quelque temps. Il bloque sans répit et sort victorieux des situations les plus dangereuses. Johnny a reçu une salve d'applaudissements lors de la joute Lachine-Valleyfield. Il les méritait puisqu'il a bloqué 48 fois les attaques des Rapides.

Roland Deneault trouve la vie dure depuis la venue d'Archie Wilcox. Il est suspendu pour trois semaines. Son insubordination lui a valu cette punition. C'est regrettable pour Roland puisqu'il est un brillant joueur de hockey. Comprendra-t-il enfin que la discipline vaut mieux et plus qu'un coup de tête.

Sainte-Martine

Jeudi, le 8 décembre, à deux heures de l'après-midi, eut lieu la réception des Enfants de Marie. Cinq jeunes filles furent admises dans la Congrégation. M. l'abbé G. Gagnon officiait et les Enfants de Marie firent les frais du chant.

M. et Mme J.-A. Poupard et un groupe de parents et d'amis assistaient, jeudi, le 8 décembre, à la profession religieuse de Mlle Fernande Poupard, en religion, Mère Marie Notre-Dame des Prés, chez les Soeurs de Marie Réparatrice, à Saint-Laurent.

Il est probable que nous aurons au cours du mois de mars des cours d'art domestique. Ces cours seront donnés gratuitement suivant l'entente Bilodeau-Rogers.

Mme Jos. Carapeau est revenue d'un voyage de quinze jours à Tecumseh, Ont.

M. et Mme Jos. Moniqui en visite chez M. Orphila Bédard.

Qu'est-ce que l'homme dans la nature? un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant; un milieu entre rien et tout.

L'homme pense, et la pensée, qui est la source de tant de tortures, est aussi la source de joies idéales et de contemplations divines.



IL FAIT SON CHEMIN dans la NEIGE ou la BOUE

LE PNEU GOODYEAR "STUDED" POUR AUTOS EN SERVICE D'HIVER

Vous n'avez pas besoin de chaînes quand vous avez ce Goodyear robuste sur votre auto

● A tous ceux qui doivent conduire leur auto dans la boue et la glaise épaisses de chemins non améliorés, ou dans la neige épaisse sur n'importe quelle route, ce robuste Goodyear "Studded" se nettoyant de lui-même donne une plus grande traction... avant ou arrière... que tout autre pneu. Il passe dans les chemins les plus difficiles. Voyez-le aujourd'hui chez le marchand Goodyear... il a votre dimension.

GOOD YEAR

Je désire remercier le public pour l'encouragement des fêtes qu'il m'a témoigné et lui renouveler mes meilleurs souhaits d'un

JOYEUX NOEL et D'UNE HEUREUSE ANNEE

MAGASIN BEATTY BROS.,
40, rue St-Laurent, Tél. 736, Valleyfield

Autour de Noël

NOËL! cri de réjouissance et de triomphe par lequel nos ancêtres, les Francs, saluaient jadis les événements heureux!

NOËL! mot magique qui évoque aujourd'hui les traditions les plus vieilles, les joies les plus goûtées et les espérances les plus douces!

En l'honneur de cette fête, toutes les notes ont été jouées, mais vraiment, les redites, les répétitions ont des charmes quand il s'agit de Noël; elles forment en effet, toute une guirlande de petits poèmes gracieux qu'elle est seule à posséder.

NOËL! c'est la fête par excellence, fête des petits aux boucles blondes, fête des vieillards aux mèches argentées, fête du pauvre comme du riche, fête de tout le monde. A son approche tout s'anime, tout semble prendre un cachet spécial. Deux semaines avant le grand jour, les journaux et les revues ont abouché leur trompette la plus sonore, et ce ne sont qu'articles ronflants où le mot NOËL rutille, brille, respicille. Une sortie d'enthousiasme mystique semble s'emparer de chacun. L'on aime à braver le froid, la neige nous fascine par ses reflets, les gens ont la mine joyeuse tout paraît enveloppé dans une auréole de poésie radieuse et caressante.

NOËL! nom qui sonne le rappel des souvenirs les plus touchants et les plus purs. C'est l'attente fiévreuse du jour, c'est le petit Jésus qui vient du ciel avec ses présents dont il comblera les enfants sages — et ils sont toujours sages à cette occasion; c'est le gros sapin vert chargé de joujoux et de décorations multicolores, c'est la famille entière groupée autour de l'âtre, c'est cette soirée si pieusement impressionnante qu'est toujours la veillée de Noël, couronnée par la Messe de Minuit, ce morceau du ciel tombe sur la terre.

Les notes argentines des cloches ont résonné sous le ciel piqué de clous d'or et la foule se dirige nombreuse vers l'église aux vitraux illuminés.

Près de l'autel, dans une fouillis de sapins, de fleurs, on aperçoit un toit rustique vers lequel s'empres- sent des bergers et des agneaux minuscules. Les jeunes lancent à la crèche des regards émerveillés; quelque chose d'infiniment doux et de naïf s'en dégage; c'est le charme ingénu de Bethléem qui entoure les fidèles. De l'orgue, dans une symphonie mystérieuse et suave, des

voix modulent ce cantique de NOËL! Ah! comme nos ancêtres avaient une façon charmante de traduire l'universelle allégresse des créatures à l'occasion de la Nativité!...

La messe s'achève en des chants de joie, les uns redeviennent bruyants et des chaque demeure, voici le gai réveillon. Toute la journée de NOËL c'est la même air de fête qui rayonne sur les visages, qui dessine un sourire au coin de toutes les lèvres, car ce jour-là, les âmes sont en liesse, les âmes se sentent des ailes, l'étoile de la crèche a un rayon pour chaque cœur. La terre semble faire écho à la joie du ciel, la chrétienne entonne l'Hosanna de la rédemption et chante la gloire de celui qui est venu au nom du Seigneur. Le monde veut mettre en pratique immédiatement le message divin: "Paix aux hommes de bonne volonté!"

NOËL! jour de profonde impression, tant que la foi ne sera pas totalement méconnue parmi nous, tant que la candeur restera l'apanage de l'enfance, tant que le retour sur le passé sera celui de la vieillesse, tu seras salué non seulement comme le sublime anniversaire du monde régénéré par la sacrifice de Dieu même, mais encore comme la plus belle, la plus douce à l'âme, la plus consolante à tout âge des fêtes de nos foyers.

'IN EXCELSIS'

Toute la nuit,
On entendit
De proche en proche
Des voix de cloche
Chanter au ciel:
Noël! Noël!
Et les phalanges
De blonds archanges
Planaient dans l'air
Et l'accent clair
De leur trompette
Chantait la fête!
Au vieux beffroi,
Le cadran froid
S'éclaira d'une
Lueur de lune
Lorsqu'à minuit
On entendit,
De proche en proche
Des voix de cloche
Chanter au ciel:
Noël! Noël!

Jacquelin.

NOTRE FAVORI NATIONAL



Gin
MELCHERS
CROIX D'OR

LA BOISSON LA PLUS SAINE
Plus forte. Plus savoureuse.

10 oz. 90¢
26 oz. \$2.00
40 oz. \$2.80

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL ET BERTHIERVILLE

Maison canadienne-française établie en 1910

Chez T. A. LANIEL

Il n'est pas nécessaire de tout payer comptant

UN ACOMPTE
RAISONNABLE

- 1) Livre tout article
- 2) Balance payable par versements hebdomadaires

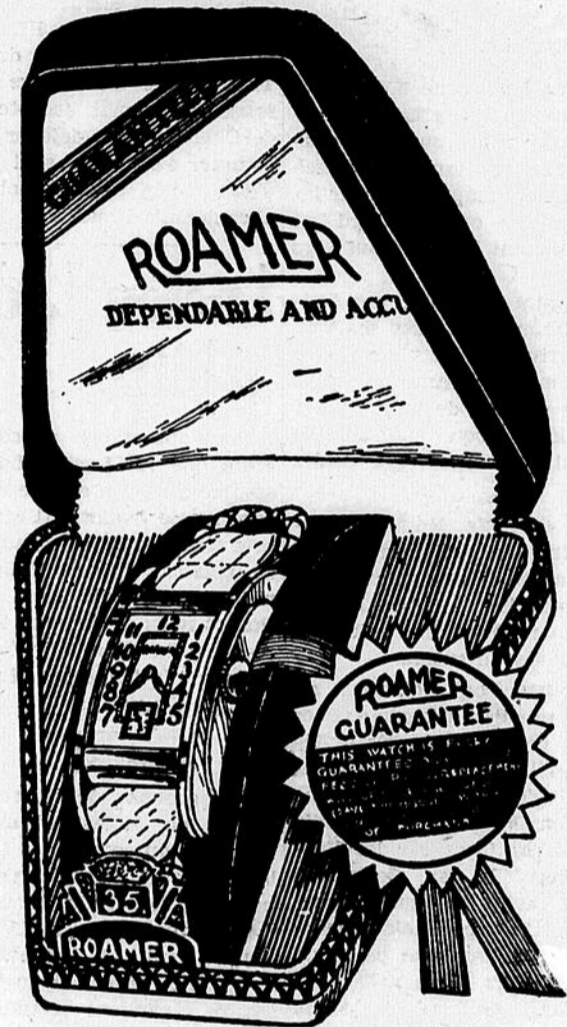
20% D'ESCOMPTE
sur tout achat comptant

ACHETEZ
en 1938
PAYEZ
en 1939

Système de
crédit

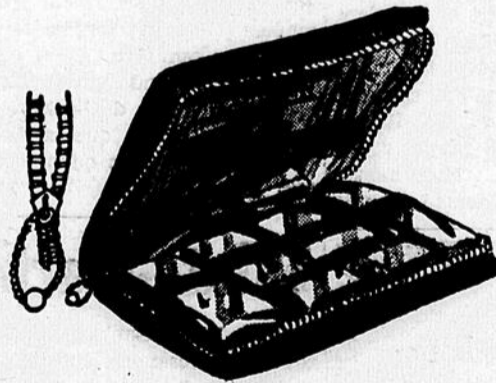
BAGUES A
DIAMANT
\$7.50
à
\$150.00

BAGUES
pour HOMMES
\$.5.00
à
\$50.00



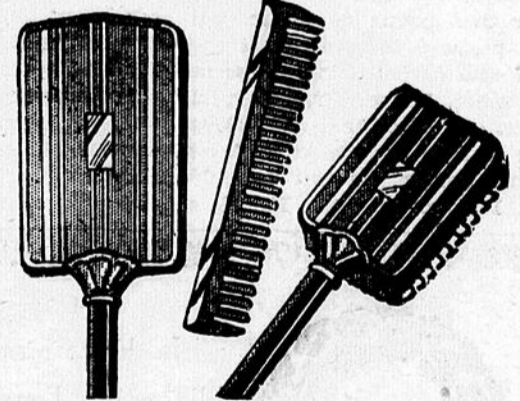
Montres bracelet pour hommes
\$ 4.95 à \$75.00

Nécessaires de toilette



Pour vous
MESSIEURS

de \$3.95 à \$27.50



Pour vous
MESDAMES

de \$3.95 à \$40.00

Toutes nos marchandises sont
avantageusement connues à des
prix défiant toute compétition.

Bénéficiez des versements fa-
ciles d'une maison de chez-nous
et canadienne-Française.

T. A. LANIEL

Horloger - Bijoutier,
Optométriste Licencié,

12, Nicholson,

Tél. 243,

Valleyfield